

Chorégraphie des sourds

du 5 au 8 juillet 2006 PARIS - FRANCE

"FESTIVAL DU SILENCE"

Festival International de Danse et Musique des Sourds

Voir l'article dans ce numéro, page 25

Sjournal

Journal de la FFSB

Trimestriel : Avril / Mai / Juin 2006

Belgique - Belgie
P.P.
1050 Bruxelles 5
BC 0491
Bureau de dépôt
Bruxelles 5
Chaussée de
Boondael 55

Numéro 90

Concours

6 places à gagner pour le concert de Vincent Venet interprété et chorégraphié en langue des signes

Page 22



Handicaps moteur et mental

La langue des signes à la rescousse

Sommaire

Le mot de la rédaction.....	3
Édito de la FFSB.....	3
COGHAMO et Sésame	
COGHAMO pour les handicapés moteurs.....	4
Sésame pour les handicapés mentaux.....	5
Autres modes de communication visuelle.....	6
Sans la langue des signes, le COGHAMO et le Sésame n'auraient pas vu le jour. Vrai ou faux ? ..	7
Sensorial Handicap Cooperation	
Chantier/Échanges au Burkina Faso – Partie 1.....	8
Aides techniques	
Téléphonie mobile – Tarif social.....	10
Le Geste qui Sauve	
Les infractions et leurs amendes.....	11
Billet d'Humeur	
Ne jetez pas l'interprète par la fenêtre du train !..	12
Santé	
Brochure d'information et de témoignages sur la surdité de l'enfant.....	14
Agenda des associations affiliées.....	16
Mots croisés du CFLS n° 72.....	18
Culture / Loisirs.....	19
Histoire des sourds	
Mémoire de sourds – 6 ^e DHI.....	20
Deaf Arts Now	
Un festival culturel pour artistes sourds.....	21
Concours	
6 places à gagner !.....	22
Volet social	
Les Groupes d'informations à Info-Sourds.....	23
Patchwork d'infos.....	24
Chandanse	
Festival du Silence.....	25
Nos lecteurs nous écrivent.....	26
Revue de presse.....	28
Lectures	
Le fabuleux destin de Brenda Costa.....	29
Annonces / Courrier.....	30
Carte membre de la FFSB.....	31
Solutions des mots croisés n°71.....	31

Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'éducation permanente édité par
la FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE
BELGIQUE ASBL

Rue Van Eyck, 11A / 4
1050 Bruxelles - Belgique

Fax: +32 (0)2 644 68 44

Tél.: + 32 (0)2 644 69 01

E-mail: sournal@ffsb.be

Site web: www.ffsb.be

Le texte inspire le geste

Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

Comité du Sournal

Christelle BALARD

Brigitte BENNERT

Thomas BRUNEAU

Alfred FIÉVET

Martine FRAITURE

Ont participé à ce numéro

Nina BERTOZZI

Jeanine DECOSTER

David DUDING

Jérôme DUQUESNE

Martine FRAITURE

Michel FRANCOIS

Pierre LELEUX

Lydia LALLEMAND

SHC

Maité JAMART

& Anne-Marie WAUQUAIRE

Rédacteur en chef

Thomas BRUNEAU

Editrice responsable

Martine FRAITURE

Mise en page

Thomas BRUNEAU

Stagiaire

Julie-Anne BERHIN

Dessins - Serdu

Imprimeur - Publiprim

Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le **26 mai 2006**.

Sournal, rue Van Eyck 11A/4

1050 Bruxelles

Fax: 02 644 68 44

E-mail: sournal@ffsb.be

Nous tenons à ce que les articles
soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES
ARTICLES / RÉACTIONS
N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS!

Avril / Mai / Juin 2006

Numéro 90



Le mot de la rédaction

*Une langue qui se meurt,
c'est une vision du monde qui disparaît.*

Ainsi s'est exprimé le Japonais Koïchi Matsuura, directeur général de l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization), à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle (21 février 2006). Selon cet organisme, il y aurait environ 6000 langues dans le monde dont un tiers d'entre elles sont parlées en Afrique. L'UNESCO attire l'attention sur le fait que la moitié de ces langues risquent de disparaître avec leurs cultures respectives. Devant ce phénomène, deux attitudes paraissent s'opposer: soit laisser les langues les plus pratiquées et les plus médiatisées prendre l'ascendant, soit lutter pour la préservation d'une langue minoritaire.

Ces deux positions s'appliquent tout aussi bien à la langue des signes face à l'oralisme qui se cristallise autour du succès grandissant de l'implant cochléaire. Deux raisons principales concourent à ce phénomène: le remboursement quasi intégral de l'implant par l'INAMI (Institut National d'Assurance Maladie Invalidité) et le faible niveau de l'enseignement spécialisé pour sourds bouchant l'accès aux études supérieures. Devant de tels arguments, comment la langue des signes peut-elle séduire? Les parents se retrouvent donc face à cette propension à intégrer leur enfant dans l'enseignement ordinaire et par conséquent à adopter l'implant. La langue des signes risque de devenir une langue plus que minoritaire: une langue marginale.

Même si la Communauté française a reconnu la langue des signes francophone de Belgique, force est de constater que nous sommes loin d'un contexte permettant de valoriser cette langue. Au sein même de la communauté sourde, le travail d'unification linguistique du Centre Francophone de la Langue des Signes n'est pas unanimement reconnu. Ce fait est à prendre au sérieux car les sourds veulent la préservation de la langue des signes, cette langue-là même pour laquelle nous éprouvons la difficulté de donner une définition plus exhaustive que celle de «communication par gestes».

Loin de s'appesantir sur ces désaccords et divergences, nous voulons rappeler aux gardiens de la langue des signes que l'heure est à la mobilisation et non à la passivité: crédibiliser la langue des signes en lui donnant la même structure professionnelle que celle du français et exiger que l'enseignement spécialisé atteigne le niveau de celui dispensé dans les établissements ordinaires. Rappelons qu'autrefois, avant le congrès de Milan de 1880, pour l'apprentissage de l'écriture, un alliage linguistique avait pris la forme d'une sorte de français signé. Avec ce pont établi entre la langue majoritaire et celle minoritaire, des sourds, au sortir de l'école, s'exprimaient en langue des signes et écrivaient bien. La langue des signes s'enrichissait grâce à une bonne connaissance du vocabulaire français. Car, en réalité, une langue que nous efforçons de faire vivre et d'enrichir est celle qui nous ouvre la vision du monde.

Thomas BRUNEAU

Edito
de la

FFSB



Pour rappel, le but de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique est de défendre les droits de la personne sourde et malentendante sur la partie francophone du pays.

Les prochains mois seront cruciaux pour notre communauté. En effet, la Commission consultative de la langue des signes (CCLS) a remis le rapport de ses travaux pour 2004-2005. Ce rapport, axé autour de 4 thèmes: la 1^{ère} enfance, l'enseignement, l'interprétariat et l'audiovisuel, se trouve à présent au Parlement.

Des diverses rencontres que nous avons faites montrent qu'une grande partie du monde politique est de plus en plus sensibilisé aux besoins ainsi qu'aux difficultés des personnes sourdes et malentendantes.

Ce n'est pas pour autant qu'il faille arrêter le combat. Nous devons tous ensemble défendre nos droits et continuer la sensibilisation auprès de certains politiciens ainsi qu'auprès des scientifiques et des personnes privées.

Les efforts que la FFSB déploie pour le bien-être de chacun et un monde meilleur pour nos enfants sont ralentis malheureusement par des mauvaises langues ou des malentendus. Ceux-ci compliquent davantage notre travail. Alors, nous vous prions d'adresser vos requêtes et vos mécontentements au conseil d'administration de la FFSB et non de manière insidieuse.

Détruire et casser, c'est très facile;
mais construire, c'est difficile !!!

Réfléchissez-y.

Martine

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est:
310-0266448-75

Merci de ne pas nous oublier

Leurs gestes ressemblent à la langue des signes... Pourtant, nous ne pouvons pas parler d'une langue à part entière mais bien d'une méthode gestuelle. Pour les handicapés moteurs, la méthode s'appelle COGHAMO et pour ceux mentaux, la méthode qui apparaîtra indépendamment de la première s'appelle Sésame. Elles rejoignent les différentes aides pour une

communication augmentative et alternative à la parole : pictogrammes, photos, dessins, synthèses vocales... Ces outils, utilisés conjointement selon les pathologies, permettent d'entrer en communication avec les personnes dont leur handicap - mental ou moteur - limite fortement leur langage verbal.

COGHAMO pour les handicapés moteurs

« Il y a 15 ans, témoigne Marie-Gabrielle TYTGAT, dans le centre pour handicapés moteur La Famille, une petite fille, Laurence, designait beaucoup de choses. On sentait qu'elle avait les potentialités pour faire des gestes. En Belgique francophone, il n'y avait rien dans ce domaine. J'avais entendu parler qu'en Angleterre il y avait des choses qui se faisaient au niveau du langage gestuel pour personnes ayant un handicap moteur. En Flandre, il y avait le SMOG (Spreken met Ondersteuning van Gebaren [Traduction : Parler avec le soutien des gestes]). » Marie-Gabrielle TYTGAT (qui devient par ailleurs porteuse du projet COGHAMO) et son équipe, suivent des cours de langue des signes dont ils vont emprunter les diverses configurations. Le concours de cinq personnes ayant chacune une pathologie différente a permis d'arrêter le choix des configurations.



Marie-Gabrielle TYTGAT

Photo : Sournal

Les collaborateurs de La Famille ont dressé une liste des signes dont ils voudraient disposer. Le geste et sa configuration ont été choisis à partir de la langue des signes tout en tenant compte des handicaps moteurs et en veillant à ce qu'ils soient compris. En réalité, l'handicap moteur peut contraindre la main à ne réaliser qu'un nombre limité de formes; la configuration des gestes doit tenir compte de cette limite. Quelques gestes spontanés - qui ne tirent pas leur origine dans la langue des signes - furent également retenus. Finalement, le COGHAMO vint à l'existence avec un canevas de 107 signes permettant d'exprimer les besoins de base.

L'handicap moteur peut contraindre la main à ne réaliser qu'un nombre limité de formes

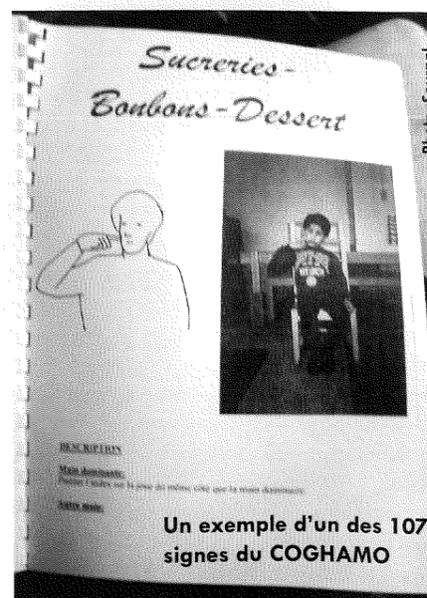
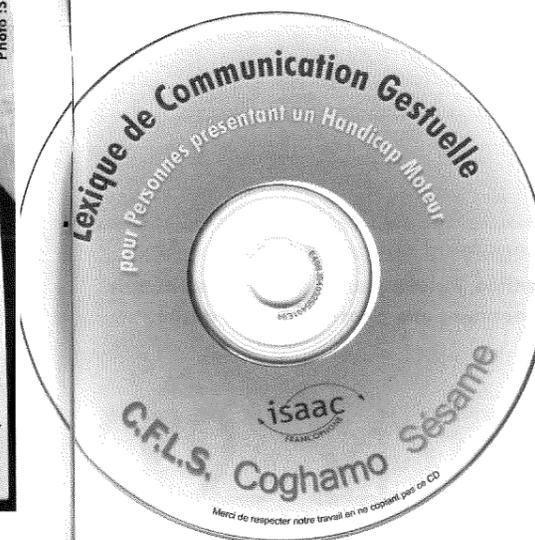


Photo : Sournal

Marie-Gabrielle TYTGAT reconnaît les limites de ce «Langage gestuel S.O.S»). Elle se dirigera vers le Sésame et de là vers la langue de signes francophone de Belgique. Le réseau ISAAC (Association

Internationale pour la Communication Améliorée et Alternative) dont elle fait partie regrette le peu de cohérence en matière de communication gestuelle au sein des différentes institutions pour handicapés moteurs. Pour pallier ce manque, un CD-Rom fut récemment élaboré. Dans cet outil informatique, les gestes adaptés aux handicapés moteurs sont repris dans le COGHAMO, le Sésame et la langue des signes. Comme il fait l'objet de formations dispensées par Marie-Gabrielle TYTGAT, tous les centres pour handicap moteur travaillent en principe sur base de ce CD-Rom.



Sésame pour les handicapés mentaux



Thérèse CAPRASSE et Catherine MARQUET

Photo : Sournal

« Sésame, ouvre-toi » permettait à Ali-Baba d'ouvrir la caverne aux trésors. Les handicapés mentaux ont beaucoup de choses à raconter comme autant de trésors. Certains vont avoir recours au Sésame pour les exprimer et, par conséquent, pour s'ouvrir aux autres...

« On s'est dit que les mains, on les a toujours sur soi. Tandis que, quand on met en place une communication par pictogrammes ou par images, il faut tout un matériel. Pour ceux qui n'accrochent pas aux gestes, on met en place d'autres supports visuels. C'est toujours plus fastidieux parce qu'il faut des outils. Ceux-ci se perdent, se déchirent, ... Le gestuel nous semblait plus spontané et ne demandait aucun outil » déclare Thérèse CAPRASSE, logopède au centre pour handicapés mentaux La Clairière. Avec Catherine MARQUET, maître d'enseignement individualisé dans le même centre, elle porte le projet Sésame. La naissance de cette méthode de communication qui vient s'ajouter aux pictogrammes, images et photos, découle d'une collaboration avec le Centre francophone de la Langue des Signes (CFLS). « Nous n'avons rien inventé. Nous avons été aidés par Max et Josette RASQUINET. Ils ont pris pour nous les signes existants. Si c'étaient des signes trop difficiles ou trop proches d'un autre signe, ils nous ont aidé à trouver d'autres

On s'est dit que les mains, on les a toujours sur soi

signes. Par exemple, ceux utilisés aux Etats-Unis ou en Angleterre » se rappelle Catherine MARQUET. C'est en

tout plus de 800 signes qui seront sélectionnés de commun accord entre La Clairière et le CFLS. Ils sont maintenant publiés sous la forme de lexiques dont les pages blanches reprennent les signes officiels et les pages bleues les signes piochés dans d'autres langues des signes. Il existe également un CDROM actif avec la gestuelle de tous les mots des syllabus.

Seuls les mots les plus significatifs du langage verbal sont accompagnés d'un geste. CAPRASSE se défend de pratiquer une langue des signes: «Contrairement à la langue des signes, en Sésame, nous ne signons pas tous les mots de la phrase. Nous ne signons que les éléments principaux. Puisque nous parlons toujours en même temps que nous signons, la syntaxe qui est répétée est celle de la langue française et pas celle de la langue des signes pratiquée par une personne sourde. Sauf pour certains gestes où visuellement nous avons été obligées de calquer la syntaxe de la langue des signes pour que le geste aie un sens. Par exemple, 'débarrasser la table'. Nous, nous aurions signé 'débarrasser' et puis 'la table', visuellement cela n'a pas de logique. Donc, nous signons cette phrase en respectant la syntaxe de la langue des signes.»

Après l'enseignement secondaire, la plupart des handicapés mentaux se retrouvent dans des centres de jour. L'équipe Sésame rencontre alors la difficulté de faire en sorte que l'outil alternatif ou augmentatif de communication accompagne leurs élèves. La méthode est à ses débuts dans certains centres de jour, «(mais ce n'est pas gagné partout!)»



Tous les 15 jours, les enfants apprennent à se familiariser avec deux gestes du Sésame affichés à l'entrée principale.

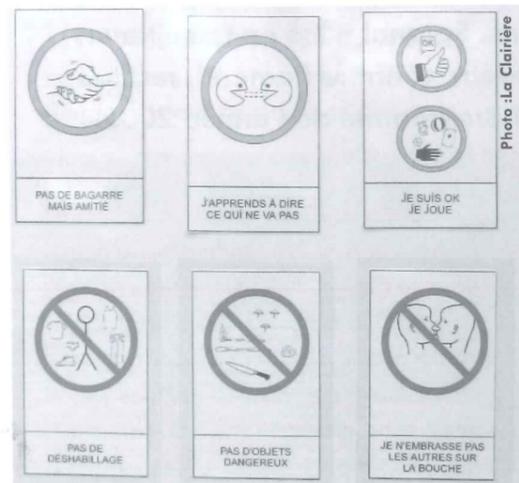
Les autres modes de communication visuelle

Le COGHAMO et le Sésame ne sont pas les seuls moyens de communication. Ils s'intègrent dans un système qui comprend plusieurs mode de communication comme entre autres, les synthèses vocales, les pictogrammes, les dessins, les images et les photos. Le choix et la proportion d'utilisation de chacun d'eux dépendent des préférences de la personne handicapée. À défaut de bien maîtriser le langage verbal, les handicapés moteurs ou mentaux peuvent communiquer par ces différents moyens.

En ce qui concerne les pictogrammes, il ne semble pas exister de code uniformisé, excepté en Grande Bretagne où le MAKATON est le plus répandu. En réalité, nous recensons différents codes : le CAP (Communiquer et Apprendre par Pictogrammes), le PCS (Picture Communication System), le Bliss,... La Clairière possède son propre répertoire de pictogrammes



À la cantine, l'élève peut exprimer sa demande en donnant une photo de l'objet désiré.



Les pictogrammes

qu'elle complète avec d'autres pictos, comme ceux du CAP. Tous ces systèmes varient du plus concret au plus abstrait. Le plus abstrait serait le Bliss, une écriture qui repose sur des idéogrammes qui ont un lien ténu avec la réalité. Actuellement, il n'est plus fort utilisé en Belgique.

L'important est de permettre à la personne atteinte d'une déficience motrice ou mentale de communiquer, de s'exprimer et de se faire comprendre. L'exigence ou la rigidité ne sont pas de mise dans ce domaine, sauf pour les accompagnants et professionnels. C'est pour cette raison, par exemple, qu'on n'exigera moins d'un handicapé mental ou physique qu'il exécute parfaitement tel ou tel geste. Le fait d'avoir pu comprendre son message est déjà une belle victoire pour lui...



«Je voudrais aller au cinéma» en Bliss

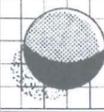
Liens internet à visiter

<http://www.geslafamille.be/>
<http://www.isaac-online.org>
<http://www.isaac-fr.org>
<http://www.makaton.org>

Sans la langue des signes, le COGHAMO et le Sésame n'auraient pas vu le jour. Vrai ou faux ?

Rappelons-nous que c'est en constatant qu'une petite fille atteinte d'un handicap moteur utilisait bien ses mains que l'idée de communication gestuelle a germé. Cette piste mènera au COGHAMO. Son répertoire et celui du Sésame ont pu se constituer à partir de la langue des signes. Pouvons-nous conclure que sans la langue des signes, ces deux méthodes de communication n'auraient pas vu le jour?

Nous pouvons penser que le COGHAMO et le Sésame auraient tôt ou tard existé - très probablement sous une autre forme - afin de répondre à un besoin engendré par les handicaps moteurs ou mentaux. Il aurait donc fallu à TYTGAT, CAPRASSE et MARQUET de consacrer énormément de temps et d'énergie à constituer un répertoire de gestes, qu'ils soient naturels, spontanés ou artificiels. Et puis, s'il n'existait pas de langue des signes, les sourds n'existeraient pas. Par conséquent, les «ingénieurs» des signes n'auraient pas été les sourds eux-mêmes. Sans pour autant aller trop loin dans notre science-fiction, nous pouvons affirmer sans nous tromper que la langue des signes fut une aide très précieuse. Son existence a posé - voire remodelé - plus facilement les bases du COGHAMO et du Sésame.



Chantier/Échanges au Burkina Faso - Partie 1

Sensorial Handicap Cooperation est une association spécialisée dans les échanges inter-culturels avec les sourds et les aveugles des pays africains. Sournal n°86 en faisait mention. Ce présent numéro, avec l'aimable autorisation de notre confrère flamand, restitue les témoignages des sourds belges qui ont participé au programme de l'année 2005.

Ce chantier a eu lieu du 26 décembre 2005 au 4 janvier 2006 avec 12 jeunes sourds, une coordinatrice et une interprète.

Nous avons logé au domaine «Nongh Taaba». Nous avons visité la capitale Ouagadougou, beaucoup de petits villages et l'Ecole pour Aveugles et Sourds à Kaya. Nous y avons laissé des vêtements, des sacs à dos, des casquettes, des bics, etc. Le maître de l'Ecole des Sourds a reçu un beau cadeau: une belle petite poupée qui peut faire des «signes». Au domaine, nous avons participé à différents travaux. Les garçons ont construit une échelle et une protection pour la fontaine du bassin de natation. Les filles ont fait du jardinage et ont réalisé une magnifique peinture sur un des murs du domaine.

C'était vraiment une expérience instructive et inoubliable pour nous tous.

La coordinatrice
Kathleen VERCRUYSE



Photo: FEVLADO

ELKE CASIER - Bruges - membre de «De witte doordrijvers»

1. Quelle a été ta première impression au Burkina Faso ?

C'est surtout la pauvreté qui m'a frappé tout d'abord. Comment les gens vivent dans des petites cabanes ou maisonnettes, sans eau ni électricité. Beaucoup de gens n'ont pas de vêtements convenables. Les rues sont «négligées» et les gens se déplacent en bicyclette ou même à pied, ou sont entassés dans des petits bus ou camions. Mais, j'ai aussi remarqué que beaucoup de gens étaient capables de rire, malgré tout. (ainsi, je voyais leurs belles dents toutes blanches, en contraste avec leur peau noire). J'avais l'impression que les gens étaient heureux malgré leur pauvreté.

2. As-tu eu un choc culturel ?

Certainement. J'en rêvais souvent pendant la nuit là-bas, et même maintenant j'y pense souvent. J'ai

réalisé qu'ici en Belgique nous avons la belle vie et que beaucoup d'entre nous se plaignent facilement pour des futilités. Là-bas, les gens sont déjà contents s'ils peuvent manger quelque chose car ils passent aussi des journées sans manger. J'ai vu comment les habitations étaient assez primitives, sans lumière et sans eau. Chaque jour c'est la lutte pour trouver de l'eau et de la nourriture.

3. Comment était la communauté des sourds ?

La communauté des sourds est assez petite au Burkina Faso. Les sourds n'ont pas l'occasion d'étudier. Les gens croient que les sourds n'ont pas la capacité d'apprendre, de faire quelque chose de valable. Les sourds étaient très contents de nous voir et d'apprendre ainsi que dans notre monde, il y a des sourds qui obtiennent un diplôme et qui ont un travail respectable. La plupart des sourds ne savent malheureusement pas communiquer avec d'autres sourds : les distances sont trop grandes et la plupart ne connaissent même pas le langage des signes. Il y a bien plusieurs petites écoles pour les sourds, mais la qualité de l'enseignement y est très pauvre. A Ouagadougou, une Fédération de Sourds a été créée récemment mais elle n'est pas encore bien structurée. Nous espérons vraiment une évolution positive.

4. Qu'est-ce que tu as appris par ces échanges au Burkina Faso ?

J'ai appris énormément: c'était une expérience très enrichissante à tous niveaux. Aussi bien au niveau de la communauté des sourds qu'au niveau de la vie ordinaire. Ici en Belgique, nous ne pouvons pas nous

plaindre: nous avons toutes les chances et les possibilités de développement. C'est le contraire au Burkina Faso: les sourds n'ont pas de ressources et ne bénéficient pas d'un enseignement adapté. Heureusement, je pouvais échanger avec les autres de notre groupe mes

expériences et mes pensées pour les assimiler d'une manière positive. Je remercie Jong-Fevlado et SHC de m'avoir donné la chance de faire un voyage pareil. Je ne l'oublierai jamais et j'espère avoir encore une occasion pareille. Merci aussi au groupe et aux accompagnateurs.



Photo: FEVLADO

ISABEL VAN CALSTER - Antwerpen - membre de «De Vlinder»

1. Quelle a été ta première impression au Burkina Faso ?

Je voyais des hommes noirs avec des dents blanches. Ils étaient gentils. La température était très chaude pendant la journée et plus fraîche pendant la nuit. La terre avait une couleur rouge et chaude et était très poussiéreuse à cause de la sécheresse. Les gens ont moins de stress mais aussi peu de luxe. Je fus tout de suite touchée par la terrible injustice qui s'appelle la FAIM. Beaucoup de gens ne mangent qu'une fois par jour ou même une fois tous les deux jours.

2. As-tu eu un choc culturel ?

Oui, très fort ! Tout est différent de l'Europe. C'est vraiment la situation d'un pays du Tiers Monde. C'est remarquable comme les gens s'entraident beaucoup dans une solidarité forte. J'ai remarqué que les gens sont moins «cultivés». Ils ne savent pas bien calculer. Il y a aussi moins de lois et nous n'avons pas vu la police. Leur nourriture n'est pas très variée et les gens vivent près de la nature. La Belgique est beaucoup plus développée que l'Afrique. J'espère que la situation là-

bas s'améliorera car tous les êtres humains ont les mêmes droits.

3. Comment était la communauté des sourds au Burkina Faso ?

Dans la ville de Ouagadougou, j'ai rencontré des sourds dont quelques uns connaissaient le langage des signes et le français. Souvent, ils se sentaient discriminés mais faisaient quand même de grands efforts pour améliorer leur situation de vie. Dans un village, j'ai rencontré aussi des sourds, mais c'était difficile pour moi de communiquer avec eux parce qu'ils avaient un langage des signes propre à eux. Les sourds travaillent comme coiffeur, tailleur, jardinier ou bijoutier et gagnent très peu d'argent. Malgré tout, ils restent courageux et ils nous ont dit que nous étions toujours les bienvenus. J'ai aussi remarqué que les noirs, même les sourds, savent communiquer dans l'obscurité, sans lumière, avec leur langage de signes. Moi je voyais très difficilement.

4. Qu'as-tu appris par ces échanges ?

Je me rends compte que je dois être très contente, en tant que personne sourde, d'être née en Belgique. J'ai eu beaucoup plus de chances que les sourds au Burkina Faso. Je le regrette vraiment pour eux et ça me fait mal au cœur. Mais il y a de l'espoir pour eux. Nous, les sourds de Belgique, nous pouvons leur apprendre beaucoup et les soutenir.

J'ai aussi appris des choses sur eux. Notamment qu'avec moins de luxe, nous pouvons être des personnes aimables, gentilles et joyeuses qui sont contentes de vivre. Par ces échanges, j'ai appris énormément sur la vie là-bas et ici, et je suis devenue plus riche. Là-bas, ils m'ont appris : «Doona ya sougri»: profite du moment présent et fais quelque chose de ta vie!

Suite et fin au prochain numéro



Téléphonie mobile - Tarif social

Vous êtes Proximus, vous payez un abonnement tous les mois, vous aimeriez bénéficier d'une réduction? Alors lisez bien ce qui suit :

Proximus propose à ses abonnés un «tarif social» donnant une réduction de 12 euros par mois à toutes les personnes sourdes ou malentendantes répondant à certaines conditions.

Le demandeur doit avoir :

- soit une perte auditive minimale de 70 dB pour la meilleure oreille selon la classification du Bureau International d'Audiophonologie (BIAP);
- soit subi une laryngectomie
- les parents ou grands-parents, bénéficiaires d'un abonnement téléphonique, peuvent bénéficier du tarif social si leur enfant ou petit-enfant, qui habite chez eux, répond à l'une des conditions du handicap mentionné ci-dessus.

Rue du Progrès 55 - 1210 Bruxelles
Ou à faxer au 0800 14 252

Petites informations pour faciliter la demande :

- il faut compléter une déclaration par numéro de téléphone (ex. une pour la mère, une pour l'enfant)
- il faut y joindre un document «composition de ménage» (à demander à la commune)
- Il est plus facile d'envoyer une attestation du médecin ORL attestant que la personne (ou l'enfant) a une perte auditive de plus de 70 dB et qui est admise par Proximus que de demander une attestation au Service aux Allocations pour Handicapés.

- Lorsque tout est en ordre, Proximus envoie par SMS une confirmation disant que la réduction Tarif social sera attribuée dans le mois qui suit, et sera visible sur la deuxième facture.

Donc pour autant que vous n'avez pas demandé le tarif social pour votre ligne fixe (fax, ADSL,...) ce n'est pas trop difficile à obtenir.

Attention ces offres ne sont pas compatibles avec les cartes Pay & Go ...

Article rédigé par Brigitte Bennert (pour Télécontact) et Véronique Gernay

Si vous voulez obtenir le formulaire de demande du tarif préférentiel et que vous souhaitez des informations supplémentaires, n'hésitez à me contacter ou à venir chercher les documents au bureau du SCAT à la FFSB.

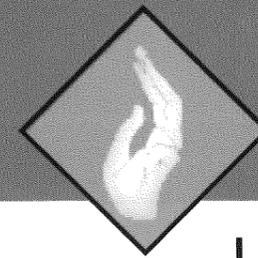
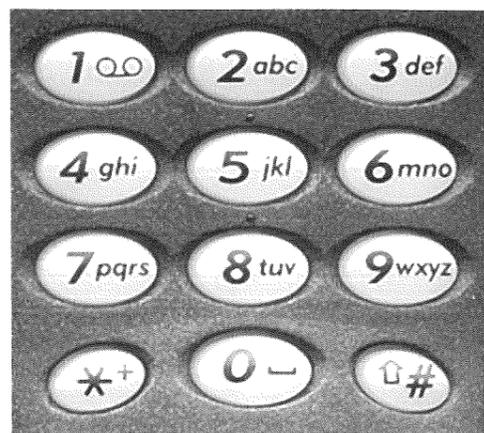
Rue Van Eyck 11A/4
1050 Bruxelles,
Fax : 02/ 644.68.44.
SMS : 0484/911.117 (uniquement SMS)
E-mail : scat@ffsb.be

Il faut pour cela répondre à certaines conditions et compléter différents documents:

- une déclaration sur l'honneur signée par le client, portant sur son domicile, sur les personnes qui cohabitent éventuellement avec lui, sur le fait que ni lui, ni aucun autre membre de son ménage ne bénéficient d'un tarif téléphonique social auprès d'un autre opérateur de téléphonie fixe ou mobile (voir documents d'inscription).
- une copie de la décision administrative ou judiciaire d'où il ressort que le bénéficiaire a une perte auditive minimale de 70 db pour la meilleure oreille ou que le bénéficiaire a subi une laryngectomie (délivrée notamment par le Service aux Allocations pour Handicapés);
- une composition de ménage légalisée par la commune, dans le cas où la demande est faite par un parent ou grand-parent.

Les documents se trouvent sur le site de Proximus à l'adresse suivante: http://customer.proximus.be/fr/Social_Rates/SR_Documents.html ou dans les téléboutiques Belgacom/Proximus.

Les documents sont à renvoyer à l'adresse suivante: Belgacom Mobile S.A.-Service administration



Les infractions et leurs amendes

Dès le 31 mars 2006, une nouvelle législation sur la circulation routière entrera en vigueur. Elle prévoit un classement des infractions en fonction du danger qu'elles créent ainsi que les sanctions qui seront prises par le Procureur du Roi. Plus le risque de créer un danger est grand, plus la sanction est lourde. C'est non seulement plus logique, mais aussi plus juste.

La loi sur la circulation prévoit un classement des infractions en quatre degrés, des moins graves aux plus dangereuses. Des sanctions spécifiques sont prévues pour chaque catégorie. Plus le risque de créer un danger est grand, plus la sanction est lourde.

Les infractions du 1^{er} degré sont toutes les infractions qui ne relèvent pas des autres catégories (excepté les infractions liées à la vitesse, à la conduite sous influence et au permis de conduire). Ces infractions seront punies d'une amende de 55 à 1.375 euros. Une perception immédiate de 50 euros ou une transaction de 60 euros peut être proposée. Exemples : Ne pas porter la ceinture, ne pas mettre ses clignotants quand c'est obligatoire, rouler à vélo la nuit sans éclairage,...

Les infractions du 2^e degré mettent indirectement en danger la sécurité des personnes. Une amende de 110 à 1.375 euros peut être décidée. Une perception immédiate de 100 euros ou une transaction de 110 euros peut être proposée. Exemples: brûler un feu orange, utiliser un GSM sans kit mains libres en conduisant, dépasser par la droite quand c'est interdit, ne pas respecter la distance de sécurité pour les camions, stationner de manière illégitime sur un emplacement réservé aux personnes handicapées, ...

Les infractions du 3^e degré mettent directement en danger la sécurité des personnes. La sanction est une amende de 165 à 2.750 euros. Une perception immédiate de 150 euros ou une transaction de 160 euros peut être proposée. Exemples : brûler un feu rouge, ne pas respecter une interdiction de dépasser, dépasser à l'approche d'un endroit de traversée, mettre en danger un piéton ou un cycliste, ...

Les infractions du 4^e degré mettent directement en danger la sécurité des personnes et mènent presque irrémédiablement à des dommages physiques lors d'un accident. Une amende de 220 à 2.750 euros peut être prononcée. Exemples : dépasser par la gau-

che dans une côte ou un virage quand c'est interdit, inciter à rouler à une vitesse excessive, ne pas respecter la signalisation à un passage à niveau, faire la course sur la voie publique, ...

Les excès de vitesse constituent désormais une catégorie d'infractions à part entière. Plus la vitesse est élevée, plus la sanction est lourde. Au-delà de 10 km/h au-dessus de la limitation, les sanctions sont même calculées par km/h dépassé. Exemples : rouler à 68 km/h en agglomération : perception immédiate de 50 euros + (8 x 10 euros) = 130 euros, rouler à 46 km/h aux abords d'une école: perception immédiate de 50 euros + (6 x 10 euros) = 110 euros, rouler à 140 km/h sur autoroute : perception immédiate de 50 euros + (10 x 5 euros) = 100 euros, rouler à 157 km/h sur autoroute : perception immédiate de 50 euros + (27 x 5 euros) = 185 euros + déchéance éventuelle du droit de conduire.



Les sanctions pour la conduite sous influence (de l'alcool, de drogues, de médicaments,...) n'ont pas été modifiées par la nouvelle loi. La législation à laquelle elles sont soumises reste toujours d'application.

La même logique prévaut ici aussi : plus l'infraction est dangereuse, plus la sanction est lourde.

Pour obtenir la législation complète sur les excès de vitesse et la manière de calculer les amendes ainsi que la législation sur la conduite sous influence, consultez le site : <http://www.jesuispour.be>.

Le prochain numéro du Sournal paraîtra peu avant les vacances. A cette occasion un petit rappel sur les précautions à prendre avant votre départ vous sera fait pour partir l'esprit libre.

Le Geste qui Sauve
Zone de Police BRUNAU - Secteur de Fleurus,
Chaussée de Charleroi, 60 - 6220 FLEURUS.
Tél. : 071 82 02 61 - Fax : 071 82 02 77
GSM : 0477 79 29 53
E-mail : legestequisauve@hotmail.com



Ne jetez pas l'interprète

Les personnes sourdes attendent des interprètes qu'ils soient professionnels et compétents: ils ont mille fois raison. Leur reconnaissance sociale comme partenaires - différents - mais égaux, passe par les interprètes. Cette dépendance peut être vécue comme dérangeante, frustrante, mais rassurez-vous: si nous souhaitons poursuivre un métier dont nous avons fait le choix, souvent depuis de nombreuses années, nous avons également besoin des sourds. Profitons donc du trajet, pour rester sur la même voie...

De l'interprète-aide, en passant par l'interprète-pédagogue et l'interprète-complice, l'histoire a semble-t-il négligé de mettre en évidence quelques règles élémentaires de fonctionnement à l'«utilisation» d'un interprète professionnel; les interprètes ont des devoirs souvent cités, mais aussi des droits et besoins rarement énoncés et défendus. Nous demandons aux sourds de se faire les porte-paroles de ces conditions qui amélioreront la qualité de notre travail.

Parlons d'abord des lieux dont nous pourrions croire qu'ils sont les mieux informés, donc les plus aptes à travailler en présence d'interprètes: le monde associatif des/pour les sourds. Il semble que les équipes mixtes (sourds et entendants) qui y collaborent oublient systématiquement tous les trésors de créativité qu'elles mettent en place pour une communication adéquate dans le quotidien de leur travail. Il est naïf de croire que la seule présence d'un interprète en bout de table va «faire comme si» tout le monde parlait la même langue.

Interpréter les réunions...

Le fait de demander au responsable d'une réunion, avant celle-ci, qui seront les participants et leurs titres, quels sont les enjeux de la rencontre, l'historique de la situation et les références utiles, est malheureusement perçu, par certains, comme un signe d'incompétence ou de stress de mauvais augure alors que cette démarche permet de nous préparer au travail d'interprétation.

La facilité de fonctionnement: un interprète pour une situation, fait oublier de part et d'autre, cette

démarche qui devrait être un automatisme. Il en va de même concernant la gestion de réunion, de la distribution de parole et de la prise en compte du décalage généré par l'interprétation. Décalage qui permet de comprendre le sens du message, l'intention du locuteur mais aussi de respecter les exigences propres à chaque langue. Il est souvent très lourd, pour les interprètes de devoir, en plus d'un travail déjà complexe et exigeant, décider de sélectionner l'intervention d'une personne plutôt qu'une autre. Bien sûr, les grands silences qui suivent les «stop, je ne suis plus» des interprètes, sont les indicateurs de la spontanéité brimée et l'horloge impitoyable marquera le prix à payer pour une réelle démarche au cœur du bi-culturel. A terme, tout le monde est gagnant dans ce jeu-là.

C'est également lors de réunions et d'échanges mixtes que les interprètes sont le plus souvent accusés des pires malentendus, des erreurs dans les transmissions de messages; n'êtes-vous jamais confrontés, dans des rencontres au sein de votre communauté, à des: «Tu ne veux pas répéter, je ne t'ai pas compris?», «Pardon, je parlais à X, je ne savais pas que tu l'avais déjà dit», «Comment as-tu dactylographié?», ou à des prises de notes qui ne traduisent pas vos propos?



par la fenêtre du train !

Nous avons parfois le sentiment, face à vos réactions devant nos demandes de reformulation, que notre situation exige que nous soyons des génies capables de nous adapter spontanément à tous les registres, toutes les cultures internes, à suppléer aux mauvaises articulations, à ignorer toutes distractions visuelles ou sonores,

et à énoncer dans un registre soutenu les méandres du discours de celui qui se fait un point d'honneur à «signer plus vite que son ombre».

C'est vrai qu'il nous arrive de tomber du train, et nous soignons régulièrement nos bosses, mais il n'est pas utile de nous pousser.

Certains l'ont compris, qui d'un coup d'œil, d'une respiration, nous donnent un rendez-vous confiant et empathique au milieu de

leur exposé. Adaptent leur rythme à la présentation de chiffres ou de dactylographie qui marquent des ruptures dans la mécanique d'interprétation.

Merci à ceux qui, jeunes surtout, ont pris la peine de

C'est vrai qu'il nous arrive de tomber du train, et nous soignons régulièrement nos bosses, mais il n'est pas utile de nous pousser.

s'informer quant aux aléas de notre métier et adhèrent, par leur attitude, à notre déontologie.

Merci, surtout, aux très rares utilisateurs qui, courageusement, font part à celui qui est concerné de leur insatisfaction: cette démarche de recul sur la situation problématique est formative et porteuse de progrès.

Cette démarche positive et saine va de pair avec une distance juste qui garantit à chacun le respect de la place qui lui revient et donc, de son intégrité.

Maïté JAMART, Anne-Marie WAUQUAIRE

Publicité

Institut Alexandre HERLIN

Enseignement spécialisé de type 7

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL: Maternel-Primaire
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE: Technique-Professionnel
INTERNAT

Suivi paramédical (logopèdes, kinésithérapeutes) et médical (médecins, infirmière, puéricultrice)
Service psycho-social, transports scolaires, cantine, activités parascolaires, classes de découvertes

Rue de Dilbeek 1, 1082 Bruxelles (Berchem-Ste-Agathe)
Tel 02/465.59.60 Fax 02/465.06.87 E-Mail alexandre_herlin@belgacom.net

Brochure d'Information et de Témoignages sur la surdité de l'Enfant*

Un nouveau petit livre est né dans le domaine de la surdité et de la santé. Cette brochure est destinée aux parents qui viennent d'apprendre la déficience auditive de leur enfant et qui sont en butte à de nombreuses interrogations.

Cette brochure est originale à plus d'un titre. Tout d'abord, il s'agit d'une grande première par les auteurs qui y ont contribué dans un climat constructif et cordial. Le Comité de rédaction (voir annexe) était en effet composé de scientifiques universitaires de haut niveau, professeur d'ORL, responsables de Centres d'Audio-phonologie, de l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) mais aussi, des représentants de la Communauté des Sourds, la FFSB, l'APEDAF (Association de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones), le CSS (Centre de Santé pour Sourds [NDLR: devenu Commission Santé de la FFSB, voir Sournal 89]). Des parents d'enfants

sourds et de jeunes sourds nous ont apporté leur témoignage sensible et vécu, rendant la brochure agréable à lire.

Une autre grande caractéristique de ce travail était de mettre à égalité dans un même ouvrage et la sensibilité de la culture sourde et les apports techniques des prothèses auditives. Mais surtout de ne pas les opposer stérilement; de montrer et démontrer que le dialogue est possible pour le plus grand bien des enfants sourds et malentendants, ... et de leurs parents.

Notre choix ne s'est donc pas borné comme trop souvent à expliquer la surdité et les techniques audiologiques mais à laisser la parole au vécu, à l'expérience des scientifiques et des parents, à ouvrir surtout des voies de réflexion sans présenter de recette définitive ou de solution toute faite. Il s'agit donc d'une sorte d'anthologie de morceaux choisis présentant des sensibilités diverses qu'ils rencontreront dans le parcours de leur enfant.

Quel message apporte la brochure ?

L'enfant doit être au centre des préoccupations, sa sensibilité, ses potentialités visuelles de communication doivent être montrées et reconnues. Voici un extrait de notre message : «Être parents c'est connaître mieux que quiconque son enfant, c'est savoir que malgré sa surdité il est et reste avant tout VOTRE enfant. Faites-vous confiance! Faites-lui confiance dans sa capacité à évoluer et à communiquer ET n'hésitez pas à lui offrir le plus large éventail de modes de communication possible.»

Pourquoi cette brochure maintenant ?

Le dépistage systématique de la surdité après la naissance va se développer bientôt dans la Communauté Française de Belgique (existe déjà du côté néerlandophone depuis plusieurs années). Ce dépistage va sans doute être confié à l'ONE et après chaque naissance, le test sera effectué en maternité.

Nous ne pouvons laisser cette approche fondamentale de la surdité de l'enfant, et surtout les pre-

Mettre à égalité dans un même ouvrage et la sensibilité de la culture sourde et les apports techniques des prothèses auditives

miers messages qui seraient livrés aux parents, aux seuls scientifiques. Le risque était trop grand de voir se développer une tendance «réparatrice», «prothésique» sans apporter aux parents toute la spécificité, la richesse et les performances de la culture sourde et de la Langue des Signes.

C'est pour cela aussi que nous pensons que cette brochure a un avenir important comme support de sensibilisation et de formation auprès des infirmières et des médecins. Ils y découvriront une autre manière d'appréhender le monde, une autre sensibilité, une autre richesse, celle de nous tous, sourds et fiers de l'être, et non handicapés à réparer.

L'avenir ?

Il existe malheureusement une méconnaissance importante du corps médical et paramédical face à la spécificité de la surdité, à son vécu quotidien, à sa richesse.

Il ne suffit donc pas d'éditer une brochure; il faut maintenant aider à sensibiliser et former le personnel qui, dans les maternités et à l'ONE aura la redoutable responsabilité d'accompagner les parents d'enfants récemment dépistés comme défi-

cients auditifs.

Avec l'aide de l'ONE, la FFSB, par sa Commission Santé, restera attentive à la qualité de cette formation indispensable du corps médical et infirmier. Elle continuera à défendre, au sein de la Commission Consultative de la Langue des Signes (CCLS), la participation des Associations de Sourds à cette formation fondamentale.

*Travail subsidié par la Communauté Française de Belgique, le Ministère de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé.

Contenu de la brochure

- 7 textes fondamentaux de réflexion sur la surdité de l'enfant
- 12 témoignages vécus de parents, d'enfants de grands-parents
- Bibliographie
- Adresses des associations, sites, documentation sur la surdité de l'enfant (ce dernier point est majeur pour faire connaître aux parents les diverses voies qui s'ouvrent à leur enfant).

Brochure d'Information
et de Témoignages
sur la surdité de l'Enfant



ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75
4460 Grâce-Hollogne

Tél. : 04/239.70.10

Fax : 04/239.70.14

E-mail : alain.klinkenberg@dumonceau.be
christel.vangorp@dumonceau.be

Réparation de palettes
Fabrication de châssis en bois
Fabrication de caisses et caissettes
Rabotage industriel

Petite menuiserie
Fabrication de pallox's
Mise en caisse
Placards

1^{er} atelier européen bilingue langue des signes - français
Vous êtes sourd(e) ?... Nous vous proposons du travail





Agenda des associations affiliées

BRUXELLES

Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF) Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles
Tél./Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les mercredis et vendredis à partir de 19.00

Avril 2006

Samedi 1	14.00	concours de whist
Vendredi 7	19.00	C.A. R.L.S.B.
Samedi 8	19.00	Banquet organisé par la section Tennis
Dimanche 9	14.00	Loisirs & Culture pour Tous
Mercredi 12	16.00	table de conversation en Langue des Signes
	18.00	C.A. MdS
Samedi 15	14.00	open de Pétanque + fête de Pâques
Mercredi 19	20.00	Ciné-Club (Film : mon beau-père, mes parents et moi)
Vendredi 21	20.00	Conférence : Sign Writing par Thierry Haesenne
Mardi 25	12.00	visite des Ateliers du Monceau et du Musée de Dresse
Vendredi 28	20.00	jeu QUIZ: " les actualités "

Mai 2006

Mercredi 3	20.00	Ciné-Club (Film: I, Robot)
------------	-------	----------------------------

Vendredi 5	19.00	C.A. R.S.L.B.
Samedi 6	14.00	concours de whist
Vendredi 12	18.00	C.A. MdS
	20.00	concours jeux vidéos
Dimanche 14	14.00	Loisirs & Culture pour Tous
Vendredi 19	20.00	jeu QUIZ : «La géographie»
Samedi 20	14.00	Pétanque
Vendredi 26	FERME	(Ascension)
Samedi 27	14.00	Visite de Mini-Europe à Bruxelles
Dimanche 28	15.00	20km de Bruxelles

Juin 2006

Vendredi 2	19.00	CA RLSB
Samedi 3	14.00	concours de whist
Vendredi 9	18.00	CA MdS
	18.00	MONDIAL DE FOOT: foot sur grand écran
Dimanche 11	14.00	Loisirs & Culture pour Tous
Mercredi 14	18.00	MONDIAL DE FOOT: foot sur grand écran
Vendredi 16	18.00	MONDIAL DE FOOT: foot sur grand écran
Samedi 17	14.00	Open de Pétanque
Dimanche 18	11.00	A.G. Amicale de Berchem+banquet (Berchem)
Mercredi 21	21.00	MONDIAL DE FOOT: foot sur grand écran
Vendredi 23	18.00	Remise des diplômes 2005-2006
	19.30	BARBECUE
	21.00	MONDIAL DE FOOT: foot sur grand écran
Samedi 24	10.00	Journée sportive R.L.S.B. + BARBECUE
	15.00	Tirage FRSSB
Vendredi 30	21.00	MONDIAL DE FOOT: foot sur grand écran

Foyer des Sourds et des Malentendants

Rue de la Charrette 15 - 1200 Woluwe St Lambert
Tél. / fax : 02 762 03 50

Entraînements de Bowling au Bowlmaster

Rue Van Zande, 45 - 1080 Bruxelles

Tous les jeudis à 18.00 : Cours de signes jusqu'à 20.00

Tous les vendredis à 19.00 : Futsal - Portes ouvertes

AVRIL 2006

Dimanche 2	10.00	Amis de Woluwe : Visite de l'Atomium (RDV sur place)
	15.00	Réunion amicale au Foyer
Samedi 8	20.00	Futsal : Soirée Hippie III
Mercredi 19	15.00	«Atelier du mercredi»: Pastel/Tricot/écriture

Samedi 22		Futsal : Jeu "Okey"
Lundi 24	14.00	3x20 + Caritas : goûter de Pâques

MAI 2006

Jeudi 4		Cours de signes 18.00 à 20.00
Dimanche 7	13.00	Amis de Woluwe: Mini-Golf au Stade Fallon
	15.00	Réunion amicale au Foyer
Lundi 15	14.00	3x20 + Caritas
Jeudi 25		Cours de signes 18.00 à 20.00
Samedi 27		Futsal : Assemblée Générale

JUIN 2006

Dimanche 4	14.00	Amis de Woluwe : Visite du Musée de l'Eau et de la Fontaine à Genval
		Dégustation de tarte sur réservation 02/762.42.91.
Dimanche 18	14.00	3x20 + Caritas (70ème anniversaire)

Charleroi

Association (Sportive) des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local: «Le Gazo» - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly
Tél./Fax : 071 35 02 54

Portes ouvertes tous les 3^{es} dimanches à 14h00

AVRIL 2006

Dimanche 9	14.00	Ouverture du local - Fête d Pâques
	15.30	Histoires courtes, contes et comptines signées par «Mes mains racontent...»

MAI 2006

Dimanche 21	14.00	Ouverture du local
	15.30	Histoires courtes, contes et comptines signées par «Mes mains racontent...»
16.00		Conférence sur la Santé Mentale par le Service de Santé Mentale pour personnes sourdes.

JUIN 2006

Dimanche 18	14.00	Ouverture du local - Petit barbecue entre amis
	15.30	Histoires courtes, contes et comptines signées par «Mes mains racontent...»

-- ACTIVITÉS SPORTIVES --

AVRIL 2006

Samedi 1		Championnat de Belgique Bowling («individuel») KSVSGent ou BDBC
Samedi 15		(Pâques) 15ème anniversaire Association des Sourds et Malentendants de Charleroi (asbl) Tournoi international de Pétanque à Couillet : rue des Haies 21/23 - 6010 Couillet
Samedi 29		Championnat national de Pétanque «Doublette»; Messieurs et Dames à Gent

MAI 2006

Samedi 13		Coupe de Belgique de Pétanque à Tournai
Samedi 26-27		Tournoi International de Pétanque à Brugge

JUIN 2006

Samedi 03-04		15ème anniversaire Association des Sourds et Malentendants de Charleroi (asbl) Tournoi international de Bowling à Jumet «Cordial Bowling» : 62 rue de Gosselies - 6040 Jumet
Samedi 17		Championnat National de Pétanque «Triplette» à Antwerpen

Liège

Sur'Cité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège
Tél. : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

TOUS LES MARDIS :

14.00	L'aiguille silencieuse
18.00	Foyer «SUR'Cité» est ouvert

AVRIL 2006

Samedi 1	17 00	Souper Saghetti organisé par DEAF BIKERS LIEGE (nouveau club de moto)
Samedi 8	10.00	Visite guidée en L.S du Fort de Flémalle-Grande par SUR'Cité
Mardi 11	20 00	Table d'info sur l'actualité par SUR'Cité
Dimanche 16	15 00	Fête de Pâques par 50+
Vendredi 21	19 00	Soirée rencontre Sourds-Entendants par Toré Lidje
Samedi 22	14 00	Assemblée Générale de SUR'Cité
Mardi 25	16 00	Souper Tombola par OUVROIR
	20 00	Table d'info sur l'actualité par SUR'Cité
Vendredi 28	19 30	Conférence sur le thème de l'écologie
Samedi 29		RUSSL Pétanque à Gent

MAI 2006

Samedi 6	18.00	Soirée retrouvailles entre SUR'Cité et sections affiliées
Mardi 9	20 00	Table d'info sur l'actualité par SUR'Cité
Samedi.13		RUSSL Pétanque à Tournai
Mardi 16		Excursion à Paradisio par OUVROIR
Vendredi 19	19.30	Conférence sur les bienfaits du Yoga
Samedi 20		RUSSL Pétanque à Hasselt
Dimanche 21	15.00	Fête des mères par 50+
Mardi.23	20.00	Table d'info sur l'actualité par SUR'Cité
Samedi 27		Visite d'une mine à Marcinelle («Le Bois du Cazier») par SUR'Cité

JUIN.2006

Samedi 3	18.00	Café-Signes par SUR'Cité
Mardi.6	20.00	Table d'info sur l'actualité par SUR'Cité
Samedi 10	11.30	Tournoi de pétanque au SUR'Cité et Fête des pères par 50+
Vendredi 16	19.30	Conférence «Comment gérer son porte feuille et éviter les dettes» au SUR'Cité
Samedi 17		RUSSL Pétanque à Anvers
Mardi.20	20.00	Table d'information sur l'actualité par SUR'Cité
Samedi 24		Journée à Bruxelles : Visite guidée en LS de l'Atomium et Musée de l'Art moderne par SUR'Cité

Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

Salle KEGELAN
Rue Henri Lecocq 27 - 5000 Jambes
Pour info: Tél./ Fax : 081 30 06 62

NAMUR

Agenda non reçu

TOURNAI

Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local: «Centre de Rencontre des Sourds», Rue Blandinoise, n° 28 à 7500 Tournai.
Tél./Fax: 069 84 18 59
E-mail: info@sourds-tournai.be

AVRIL 2006

Samedi 1		Bowling (Champ. de Belgique Individuel) organisé par K.V.S.V. Gent
Dimanche 2	11.00	Réunion mensuelle au local
	12.00	Repas - Fête de Pâques et distribution des œufs, jeux de cartes Manille.
Mercredi 5	18.30	Conférence «(prépension et pension)» au Centre de Rencontre des Sourds
Samedi 8	9.30	Tennis de Table (Championnat Francophone Individuel) à la salle Essor Luna, rue Prayelle à 7522 Marquain.
Samedi 8		Futsal (Champ. de Belgique) organisé par K.S.K.D. Brugge.
Dimanche 9		Visite «Atonium de 1958» à Bruxelles.
Samedi 15		Tournois Internationaux : Futsal à Valenciennes, Bowling à Gand, Pétanque à Couillet (Charleroi).
Jeudi 20		Salon Accès Cible à Tournai Expo, stand organisé par l' ASMT jusqu'au samedi 22
Lundi 24	17.00	Entraînements de futsal à Omnisports du Tournaisis.
Mercredi 26		Visite de l'Atomium, organisé par l'ASMT
Samedi 29		Pétanque : Championnat National Doublettes, organisé par K.S.V.S. Gent

Samedi 29		Souper aux moules, organisé par l'ASMT.
-----------	--	---

MAI 2006

Samedi 6	11.30	Réunion mensuelle au local. Banquet «60 ans de mariage de M. et Mme R. Detournay-D. Dupuich», Jeux de cartes Manille.
Lundi 8	17.00	Entraînement de futsal à Omnisports
Mercredi 10		Conférence organisée par l'ASMT
Samedi 13		Pétanque : Coupe de Belgique, organisée par SCS Tournaisis.
Samedi 20		Pétanque (Championnat Nat. Triplettes en mixtes), organisé par L. Hasselt.
Samedi 20		Futsal (Coupe de Belgique), organisé par SCS Tournaisis.
Lundi 22 au samedi 27		Semaine de sensibilisation à la surdité, galerie «Les Bastions» à Tournai, fermé le jeudi 25 : Ascension.
Mercredi 31		Visite du Musée de la Rubanerie, organisée par l'ASMT

JUIN 2006

Samedi 3	11.30	Réunion mensuelle au local, fête du barbecue et jeux de cartes Manille
Lundi 12	17.00	Entraînement de futsal à Omnisports du Tournaisis
Mercredi 14		Conférence organisée par l'ASMT
Samedi 17		Pétanque (Championnat National Triplettes Team et Doublettes Team) organisé par KDS Antwerpen.
Lundi 26	17.00	Entraînement de futsal à Omnisports du Tournaisis
Mercredi 28		Visite culturelle organisée par l'ASMT.

VERVIERS

Amicale Silencieuse de Verviers

Local: Rue Fontaine-au-Biez - 4802 Heusy
Tél. / Fax : 04 365 55 45

Porte ouverte le premier dimanche du mois à partir de 14.00

2 avril : Fête de Pâques
7 mai : Réunion ordinaire

4 juin : Réunion ordinaire
Juillet et Août FERME

MONS

Société Royale Silencieuse Boraine-Mons

Local: Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin
Tél. / Fax : 065 88 59 17

Agenda non reçu

Vous pouvez vous procurer les lexiques de langue des signes et livres thématiques auprès du Centre Francophone de la Langue des Signes

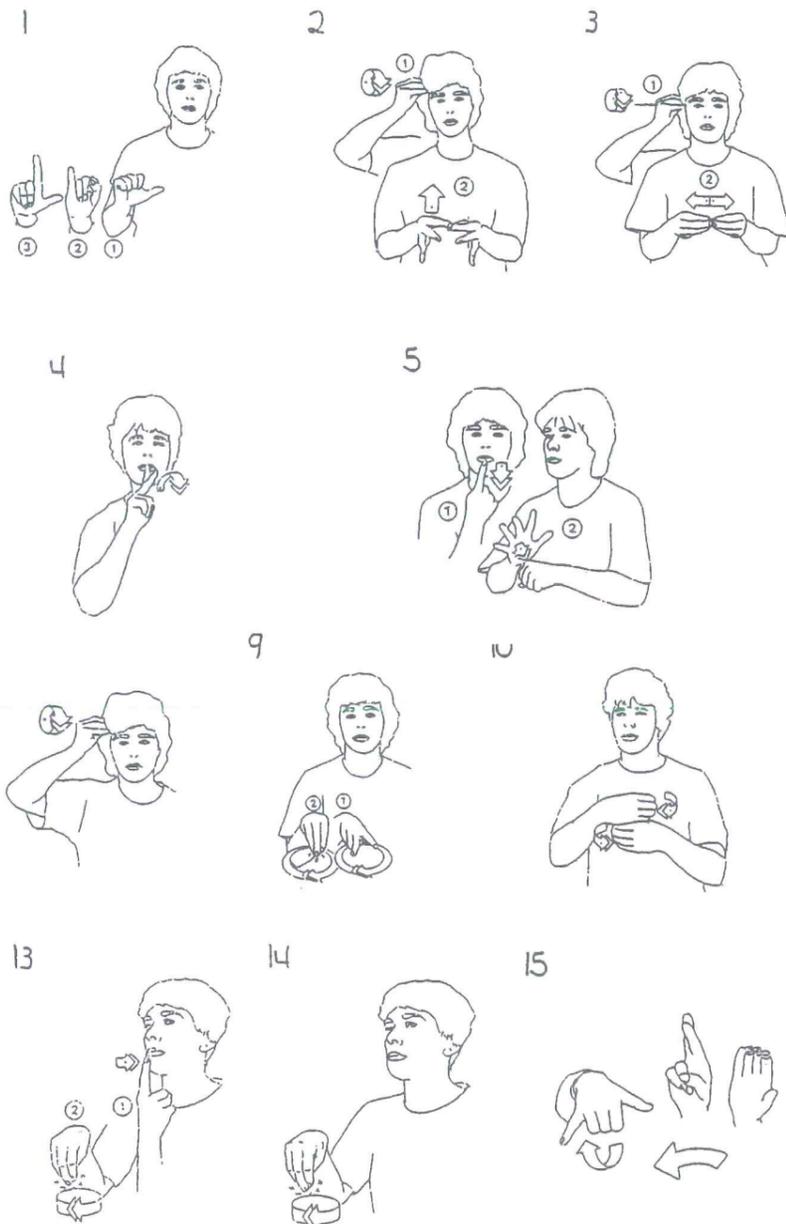
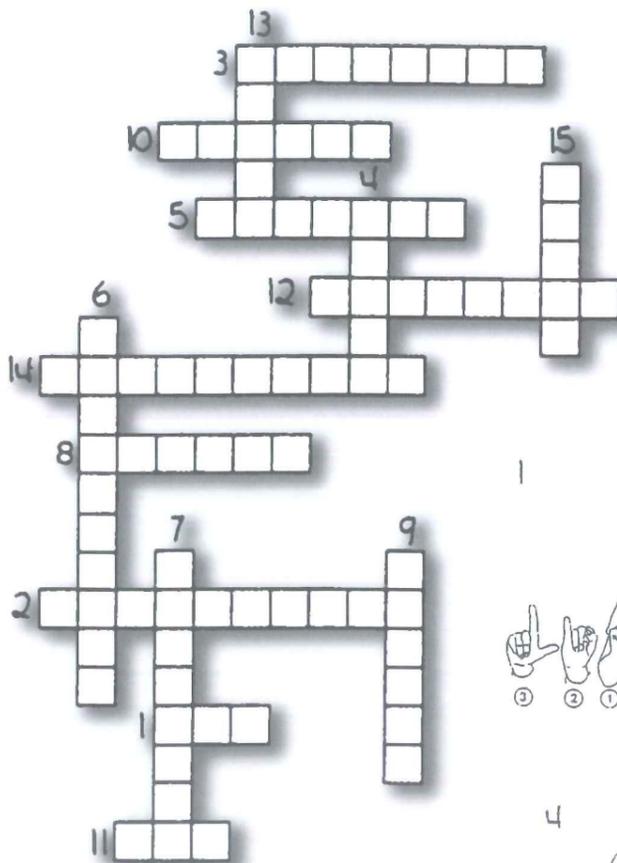
Adresse:

Rue Palais d'Outre-Pont 458

1020 Bruxelles

Tél./Fax: 02 478 14 48

E-mail : cfls@belgacom.net



Police

Samedi 6 mai 2006
AISEAU-PRESLES

L'Administration Communale de AISEAU-PRESLES a décidé de fêter le trentième anniversaire de la fusion des communes. Les activités se concentreront durant le mois de mai 2006 et se concrétiseront par des manifestations culturelles et sportives étalées sur plusieurs semaines. Selon les vœux des organisateurs, cet événement devrait permettre aux associations, aux entreprises, aux administrations et services publics de mieux se faire connaître de la population.

La Zone de Police AISEAU-PRESLES/CHATELET/FARCIENNES organisera des démonstrations et des activités variées durant toute la journée du samedi 06 mai 2006.

Vous pourrez assister à diverses expositions et animations, et notamment :

- un stand d'information «Job Info».
- un stand orienté vers la techno-prévention (pro-

- tection de la maison contre les voleurs).
- un stand relatif à la sécurité routière (plan zonal de sécurité,...).
- des démonstrations canines (chiens de Police et chiens spécialisés non policiers).
- une piste de circulation (pour les enfants).
- la voiture tonneau.
- exposition de véhicules de la Police locale et fédérale.

...
A cette occasion, l'Inspecteur Patricia CHARLIER, formée en langue des signes, tiendra un stand d'information spécifique.

Elle vous accueillera pour vous communiquer en langue des signes des informations diverses dans toutes les matières présentées et peut également vous guider au travers des différentes activités afin de vous donner les explications adéquates.

Pour plus d'informations, contactez le 0497 - 43 35 30 l'Inspecteur Patricia CHARLIER.

Ou le site de la commune d'Aiseau-Presles www.aiseau-presles.be

Larch Hill International Scout and Guide Campsite

INTERNATIONAL DEAF CAMP FOR DEAF SCOUTS, GUIDES AND LEADERS

31 juillet - 9 août 2006

Cette rencontre internationale a pour but la confrontation constructive entre chefs, guides et scouts. Le logement sera le camping. Parmi les activités, retenons le «Dublin's Viking Adventure» où vous serez à bord d'un drakkar en train de défier moult dangers avant de poser le pied à Dublin. C'était il y a mille ans... Vous visiterez aussi le château de Dublin. D'autres activités comme de la natation, des épreuves nocturnes, une promenade à Wicklow, un tour de la ville dublinoise en bus, etc.

Prix

Inscription 31 mars - 15 juillet : 250 euros.

Deaf International Scout Camp 2006

Larch Hill, Ireland

191st Dublin Deaf Scout Group - Scouting Ireland, 40

Lower Drumcondra road, Dublin 9, Ireland

Tél. : +353 1 8827535

Fax : +353 1 8827535

E-mail : deafscoutunit@2.ie

Maison du Hainaut

CONTES POUR SOURDS ET MALENTENDANTS

Chaque dernier mercredi des mois impairs

31 mai/26 juillet/29 novembre

14h30 - 15h30

L'ASBL Maison du Hainaut, en collaboration avec l'ASBL Mes mains racontent, vous propose contes et légendes vivantes du terroir belge pour les personnes sourdes et malentendantes. Pour toute personne à partir de 14 ans. Entrée gratuite.

Une initiative placée sous la présidence de Jean-Pierre DE CLERQ, Député permanent et Président de la Maison du Hainaut.

Lieu

Maison du Hainaut

Quai du Brabant 20 - 6000 Charleroi

Infos

Tél.: 071.47.87.48

GSM: 0486.48.61.56

Fax: 071.47.87.48

E-mail: mesmainsracontent@hotmail.com

mesmainsracontent@skynet.be

L'heure du conte

17 juin 2006
de 10h30 à 11h30

La bibliothèque francophone Romain Rolland d'Evere et l'APEDAF convient petit ou grand, entendant ou malentendant à s'évader dans L'heure du Conte à la maison communale d'Evere, square Hoedemaekers 10 à 1140 Bruxelles

C'est gratuit pour toute la famille !

Inscrivez-vous préalablement au 02/247.63.90 ou à romain.rolland@brutele.be

Info pratique: L'entrée se fait par le passage Idiers et la bibliothèque se situe au niveau -1 à l'espace Delahaut.



Histoire des Sourds

6th Deaf History International Conference - 31 juillet au 4 août 2006

Mémoires de sourds

À Berlin, se tiendra la sixième «Conférence Internationale sur l'Histoire Sourde» organisée par la Communauté d'Intérêts des Descendants Juifs Sourds d'Allemagne (IGJAD). On racontera les crimes perpétrés contre les sourds entre 1933 et 1945 pour pouvoir poser de meilleurs jalons pour le futur.

Même si le 27 janvier est désormais placé par l'Assemblée générale de l'ONU comme «Journée internationale de l'Holocauste», la communauté juive préfère le mot «Shoah» («cataclysme» en Hébreu) à celui trop religieux d'«Holocauste». Au fil des commémorations de cet événement dans différents pays, les médias nous ont souvent rappelé l'ampleur de cette extermination: deux tiers des Juifs trouvèrent la mort, pour la plupart dans les camps de concentration. Cette barbarie fut sans précédent que, pour la première fois, le néologisme «génocide» apparaît et la notion de «crime contre l'humanité» fut reconnu juridiquement au sein du Tribunal de Nuremberg.

Dans les camps de concentration, les Juifs partageaient leur misérable existence avec d'autres communautés haïes par le Führer dont la communauté sourde. En signant la loi sur la prévention de la transmission des maladies héréditaires de juillet 1933, Hitler considérait les sourds comme une tare à éradiquer. Environ six mille sourds furent la cible d'un programme de purification raciale: camps de concentration, stérilisation des femmes sourdes, expérimentations, réfugiés ...

Ce discret aspect de l'histoire recevra toutes les attentions du 31 juillet au 4 août 2006 dans la ville berlinoise. Le slogan des organisateurs est le suivant: «To overcome the past and its consequences to present solutions for the present». En reflétant ce passé, ces oppressions politiques et sociologiques ainsi que ces formes de discrimination à l'encontre de la communauté sourde, ils veulent aller au-delà de cette sombre histoire et imaginer un futur meilleur. Les cinq journées permettront de relater des faits historiques - des films seront projetés - comme ceux relatifs aux femmes



sourdes, et de s'interroger sur ce que l'histoire des sourds a laissé comme traces tangibles au travers d'études, de recherches, de l'art et du théâtre, de la langue des signes. Enfin, cette conférence posera les jalons permettant de construire un meilleur avenir pour les sourds, histoire d'honorer positivement, sans amertume, la mémoire des victimes sourdes.

Th.B.

Lien internet: <http://igjad.de/dhi2006>

Une conférence qui voyage des deux côtés de l'Atlantique

En 1991, la première Conférence Internationale sur l'Histoire Sourde (DHI) fut tenue à Washington, DC sous l'impulsion de l'Université de Gallaudet. Cette expérience se renouvelle à Hambourg (Allemagne) en 1994, où le DHI s'est alors doté d'un bureau et d'une réglementation. Cette dernière fixe entre autres la périodicité à trois ans. Ainsi, trois années plus tard, la Norvège organise la troisième DHI à Trondheim. En 2000, la quatrième conférence se déroule là où elle a vu le jour, à Washington DC. En 2003, nous retrouverons la cinquième conférence de l'autre côté de l'Atlantique, à Paris.

Un festival culturel pour artistes sourds

Du 15 au 17 juin 2007, Deaf arts now organise pour la quatrième fois son festival culturel européen pour les artistes sourds. Il accueillera photographes, poètes, réalisateurs de films, acteurs, danseurs, artistes; européens; professionnels ou amateurs; sourds ou entendants; jeunes ou vieux, ...

Si vous êtes à la recherche de nouvelles inspirations, que vous voulez rencontrer d'autres artistes, découvrir un nouvel art et échanger avec des artistes ayant les mêmes buts que les vôtres, ce festival est fait pour vous !

Être sourd ne signifie pas uniquement «ne pas entendre». C'est aussi une autre façon de s'exprimer et une autre culture. Dans les pays où la langue des signes n'est pas reconnue comme langue officielle, il est important d'encourager les sourds à s'exprimer. Deaf Arts Now est un festival culturel européen qui veut donner la possibilité aux artistes sourds venus des quatre coins d'Europe, d'échanger leurs savoirs et leurs expériences.



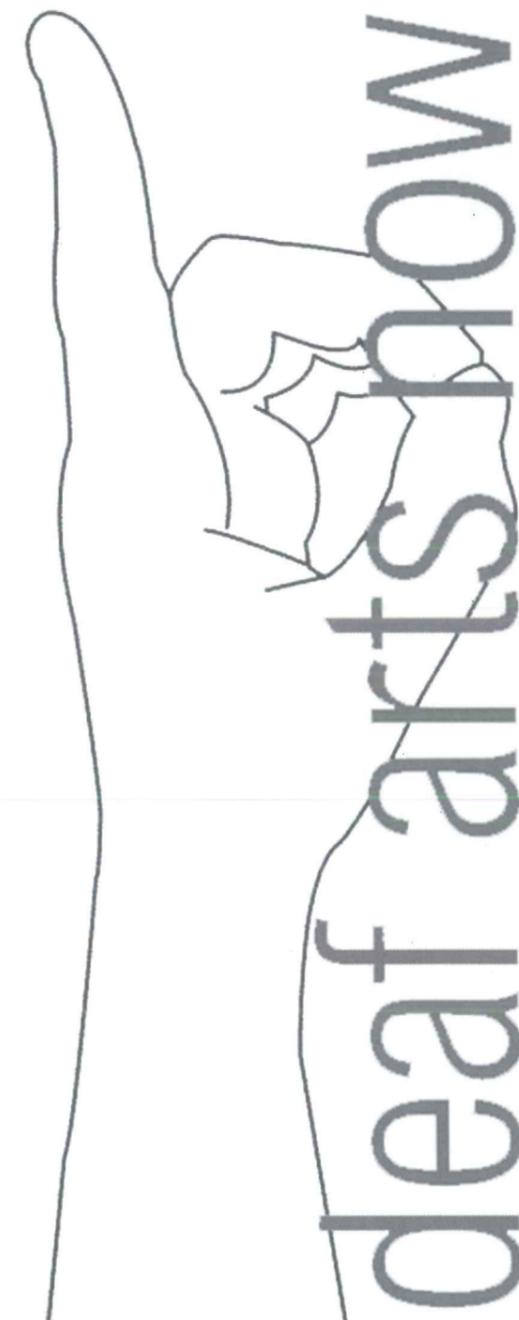
La première édition de ce festival voit le jour à Stockholm en 1998. C'est le premier festival européen de la culture pour les sourds. Lors de son inauguration, la Reine Silvia de Suède est présente et déclare ouvert le festival. C'est une réussite ! Acteurs, photographes, poètes, réalisateurs et artistes européens mettent en commun leurs idées pour créer films et spectacles qui seront, en fin de festival, présenté au public. Ce festival a de nouveau eu lieu à Stockholm, en 2001, avec comme invité d'honneur le ministre suédois de la culture, présent pour l'inauguration. En 2004, la troisième édition invite le vice président de la Fédération Mondiale des Sourds ainsi que l'Association suédoise des sourds à inaugurer l'événement.

Ce festival se veut ouvert à la diversité artistique et culturelle et permet à tous les participants de faire de nouvelles rencontres, d'échanger ses expériences tout en partageant un goût commun pour l'art et la culture. Ces deux notions étant étroitement liées à la langue et au droit de s'exprimer, Deaf arts now est un outil parfait pour la justice et la démocratie.

Intéressé? Envoyez sans plus tarder votre candidature, accompagnée de votre CV, de photos ou d'un enregistrement vidéo de votre activité artistique, avant le 1er octobre 2006.

Vous trouverez un formulaire de candidature sur le site : www.deafartsnow.com

Julie-Anne BERHIN



6 places à gagner !



Vincent VENET au Botanique

Le mercredi 19 avril 2006 à 20h

Grâce au Sournal et Baby Boom, gagnez 3 x 2 places !

Répondez vite aux 3 questions!

1. Quels sont les noms des deux interprètes qui accompagneront Vincent Venet ?

2. Quel est le titre du dernier album de Vincent Venet ?

3. Question subsidiaire: combien de personnes répondront correctement à ce concours ?

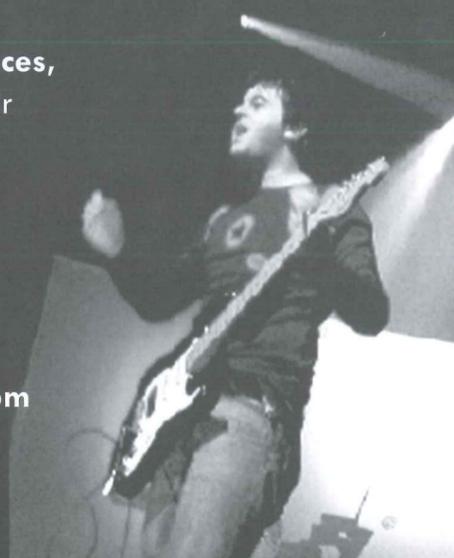
Envoyez sans plus tarder par fax au **02.644.68.44** ou par courriel à l'adresse **sournal@ffsb.be** :
- vos réponses
- vos nom et prénom
- votre adresse

avant le mercredi 12 avril 2006
Bonne chance!

Concert «chorégraphié» en langue des signes

Pour ceux qui ne gagneraient pas les places, un concert en plein air gratuit est prévu le 17 juin à Dolhain.

Consultez régulièrement le site www.vincentvenet.com



Volet social

Responsable : Frédérique VAN EVELGHEM

Les Groupes d'Information à Info-Sourds

Depuis 2004, avec le soutien de Bruxelles-Formation, Info-Sourds de Bruxelles organise des groupes d'information pour adultes..

Son objectif est de répondre aux questions, d'amener les personnes à une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs, bref le savoir-vivre pour mieux vivre. Cela dans une ambiance joyeuse où se mêlent expériences, débats et réflexions pour devenir un CRAC c'est à dire un Citoyen Responsable Actif et Curieux.

Les ateliers sont axés autour de 6 domaines : Santé, Emploi, Finance, Législation, Surdit , et Vie quotidienne. Quelques exemples pour 2006 : l'interpr tation, les diff rents m decins, le mariage, le divorce, le self-d fense, la s curit -incendie   la maison, les imp ts, les maladies sexuellement transmissibles, les  lections,...

Le savoir-vivre pour mieux vivre

Deux groupes sont organis s le lundi apr s-midi de 13h30   16h30 et le mercredi soir de 17h30   20h30 (une semaine sur deux).

Pour participer aux groupes, il faut  tre domicili   

GROUPE D'INFORMATION



Inscription 2006

GROUPE APRES-MIDI
Lundi
de 13h30   16h30

Conditions:
Demandeur d'emploi
Habiter Bruxelles



GROUPE SOIR
Mercredi
de 17h30   20h30

Conditions:
Travailleur
+ demandeur d'emploi
Habiter Bruxelles

« Apprendre en s'amusant »

RDV chez Info-sourds de Bruxelles
Rue Van Eyck, 11 A/4 1050 BXL
Tel/ Fax : 02/644 68 87 Gsm : 0476/450.528



Bruxelles et  tre demandeur d'emploi ou travailleur. Les cours sont gratuits et les personnes demandeuses d'emploi re oivent 1 euro de l'heure.

Prenez contact avec nous pour conna tre les prochaines dates des ateliers, par t l phone ou par fax au 02/644.68.87, par sms au 0476/450.528 ou par e-mail   service.social@infosourds.be. Les s ances sont anim es par Fr d rique et Muriel dans les bureaux d'Info-Sourds   Ixelles.

Il reste quelques places... D p chez-vous!

Un projet pour les sourds retenu par Proximus Fondation

«Can@lsourd» est destin  aux personnes sourdes qui naviguent sur internet. Leur compr hension du fran ais n'est pas toujours optimale en raison de leurs difficult s d'apprentissage. Le programme

permettrait, au travers d'animations gestuelles, de cr er une plateforme internet accessible aux sourds, qui apporterait de l'information tant sur la FFSB et ses affili s que sur diff rents sujets

importants pour l'int gration citoyenne des personnes sourdes.

Pour soutenir ce projet, si vous  tes un client Proximus, envoyez «05» par SMS gratuit au 2728.



Patchwork d'infos



Conférence internationale de la Fédération mondiale des Sourds (FMS)

Le 30 septembre et le 1er octobre 2005, la Fédération finlandaise des sourds a fait d'une pierre... trois coups : son centième anniversaire, la journée mondiale des sourds et la conférence internationale de la FMS. Plus de 450 sourds venus des 4 coins du monde (86 pays) sont venus participer à ce programme présenté sous le thème «Nos droits, notre futur». La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, signée par les Nations Unies (9 décembre 1948) fut examinée au regard du statut de la langue des signes. Le risque consiste en un génocide linguistique par l'imposition de l'oralisme. Cet événement fut une occasion renouvelée de rappeler qu'il reste et restera beaucoup de travail pour faire progresser la cause des sourds. C'est ce que les trois figures clés de cette journée ont clairement formulé : Markku JOKINEN (Président de la Fédération Mondiale des Sourds), Helga STEVENS (Présidente de l'Union européenne des Sourds) et Liisa KAUPPINEN (Présidente émérite de la FMS).

Th.B.

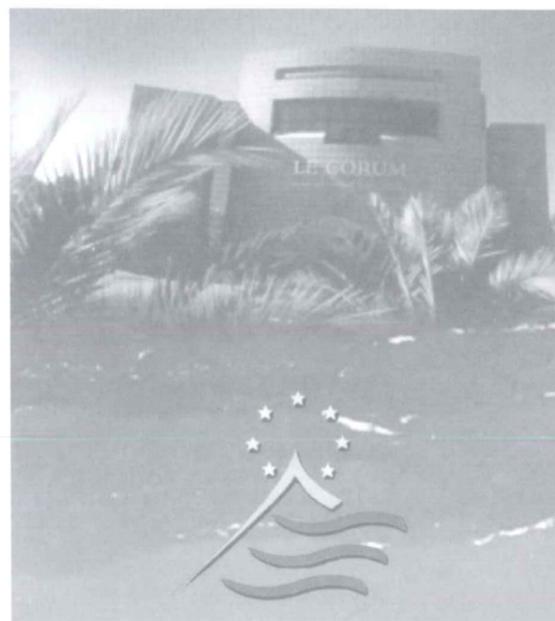
(Sources : Echo Magazine - Février 2006/Doven Nieuws - Janvier et février 2006)

Crédits photos : Sanni KOSTIAINEN, Finnish Association of the Deaf

Sommet méditerranéen et européen des Sourds: «Agiissons ensemble»

Discrimination, Tourisme, loisirs et Culture» pouvons-nous lire dans le confrère français de Sournal, Echo Magazine (février 2006). Face au phénomène des implants cochléaires, les invités ont accentué sur une plus grande présence de la langue des signes et à une optique fédérante des associations afin de travailler efficacement en réseau. Des courts-métrages, des spectacles et des expositions furent autant de vitrines affichant la culture sourde qui pourrait être en voie de disparition face à l'oralisme.

Th.B.



Le 1er Sommet méditerranéen et européen des Sourds s'est déroulé du 11 au 13 novembre 2005, au Corum de Montpellier en participation avec l'EUD (European Union of the Deaf) qui s'était associé au Congrès pour célébrer ses 20 ans. Dans une salle comble de plus de 1500 participants, 11 pays étaient réunis pour échanger et débattre autour de quatre thèmes: Éducation et Formation, Situation sociale et Sanitaire (sic),

Rencontre francophone

Sournal a rencontré Stéphane FAUSTINELLI, directeur de la Fédération suisse des sourds - Région romande (FSS-RR), et Patrick FOURASTIE, président de la Fédération nationale des sourds de France (FNSF). Stéphane FAUSTINELLI, qui assure également l'édition de Sourds Aujourd'hui, a partagé sa vision pour une collaboration rédactionnelle entre magazines pour sourds existant dans la francophonie. Ce projet de grande envergure a pour but de mieux couvrir les nouvelles internationales concernant les sourds.



Stéphane FAUSTINELLI

Patrick FOURASTIE



Nous sommes des «SOURDS» ni sourds préverbaux, ni sourds-muets!

L'ENS (Organisme national des sourds en Italie) a gagné une autre bataille. La XII Commission des Affaires Sociales de la Chambre, après avoir reçu en audition le 26 janvier les représentants de l'ENS, a rejeté la proposition de loi qui entendait transformer le terme SOURD-MUET en SOURD PRE-VERBALE et a accueilli les requêtes de l'ENS, en reconnaissant comme plus approprié le terme SORDO (Sourd). «Nous sommes satisfaits, affirme Ida Collu -Présidente de l'ENS- parce que notre désaccord, manifesté dans toutes les villes italiennes par des sit-in (manifestation de protestation silencieuse) devant la Chambre des Députés, a été compris et accueilli. La 'Marche du Silence', où l'on a vu descendre sur place mille sourds, a orienté vers une plus juste direction les décisions politiques». L'ENS souhaite que la proposition de loi soit approuvée par le Parlement à la fin de la législature, puisque le terme SORDO, choisi par les sourds eux-mêmes, montre une image positive de la surdité, exempte d'interprétations qui sont à l'origine du parcours éducatif et du mode de communication inadaptée. Avec le terme 'sordo', on a finalement éliminé la référence au «mutisme» et accueilli une orientation et une terminologie consolidées depuis longtemps dans les législations plus attentives à favoriser le progrès d'autodétermination des personnes handicapées.

Traduction d'un article italien par Nicole Schuling

Festival du Silence

Du 5 au 8 juillet 2006, aura lieu à Paris, un festival vivant au rythme de la danse et de la musique. Sa particularité ? Tous les artistes, danseurs et musiciens, sont sourds. Il s'agit en réalité du premier Festival international des danseurs et musiciens sourds.

Ce Festival du silence souhaite valoriser les qualités et les compétences artistiques des danseurs et musiciens sourds, trop souvent mis de côté ou ignorés du grand public. C'est l'occasion rêvée pour les troupes de se faire enfin reconnaître par tous, et de prouver ainsi par des spectacles rares et exceptionnels qu'ils sont des artistes à part entière et qu'ils en sont fiers.



Au programme:

le «Salon accessibilité», axé sur l'accessibilité technique, artistique et socioculturelle des personnes sourdes. Le désir de donner les mêmes chances d'égalité, de liberté, d'autonomie et de responsabilité aux personnes sourdes ou malentendantes. Ce Salon sera aussi l'occasion de présenter des œuvres d'artistes sourds (danse, musique, poésie, peinture, sculpture, photographie, audiovisuel, artisanat, communication visuelle...)

les «Ateliers du Silence», deux jours d'ateliers, donnés par des chorégraphes sourds, venus de différents pays.

les «Visites du Silence», deux jours de visites guidées - en langue des signes française et internationale - par les conférenciers sourds professionnels à Paris (par exemple, la visite de l'Opéra).

Au Théâtre Silvia Monfort, spectacles de 6 compagnies professionnelles de danse et de musique visuelle (percussionnistes, guitaristes et «chansigneurs» sourds) venant de Chine, des États-Unis, de France, d'Angleterre et de Russie.

Si ce festival vous intéresse, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription, disponible sur le site www.festival-silence.org et de l'envoyer à l'adresse suivante:

Festival du Silence
Association «ChanDanse des Sourds» (CDS)
13 rue de la Cossonnerie
75001 PARIS - France
Fax: +33 1 45 44 33 70
@: chandanse.sourds@wanadoo.fr

Tarif des places au Théâtre Silvia Monfort: de 13 à 81 euros; visites/conférences : 5 euros ; ateliers : 25 Euros ; Salon : 2 euros
Pour réserver des billets des spectacles qui ont lieu au Théâtre Silvia Monfort: www.theatresilviamonfort.com
Pour plus d'informations : www.festival-silence.org

Julie-Anne BERHIN

Jacques DORMONT (05.02.1914 - 13.10.2005)

Un regard biographique présenté par Michel FRANCOIS

Comme je ne sors pas beaucoup pour des raisons de santé, je n'ai plus eu l'occasion de passer chez lui comme j'en avais l'habitude auparavant. Je regrette de n'avoir pas appris plus tôt la triste nouvelle. Jacques nous a quitté le 13 octobre 2005. Il avait 91 ans.

Jacques DORMONT a enseigné le dessin à l'Institut de Berchem Ste Agathe pendant plus de 40 ans. Il a inspiré ses élèves sourds à s'engager dans les activités artistiques et culturelles. Il était aussi un peintre, un artiste prolifique et passionné. Ses tableaux, dont le fond noir caractéristique accentue les éléments de lumière et les murs qui en surgissent, symbolisaient pour moi le silence et l'isolement du monde des sourds. Jacques était aussi un homme cultivé. Sa maison respirait la littérature. Il connaissait le plaisir d'écrire. Ses articles et ses livres reflètent le parcours d'un homme sourd dans l'art et la poésie. Sa réflexion et son talent, il les a aussi mis au service de la communauté des sourds et de la langue des signes.

Comme j'étais élève dans l'Institut des sourds de Woluwe, je ne l'ai connu que plus tard lors de la fondation de la C.B.S.-B.K.D. (Confédération Belge des Sourds - Belgische Konfederatie van Doven) en 1973. Jacques était membre du comité de la Confédération en tant que conseiller.

C'est pour tout ce qu'il était que j'ai voulu écrire ces quelques mots de reconnaissance. Il fait partie de notre Histoire des Sourds et restera un homme d'Art et de Culture dans notre mémoire collective.

Il a créé la commission Arts et Culture de la C.B.S.-B.K.D. lors de son 2^{ème} Congrès National, le 12 octobre 1974 à Turnhout. Ce jour-là, Jacques a accepté de prendre la responsabilité d'organiser une exposition de peintures et de sculptures des artistes sourds belges. Ce fut un grand succès et une première pour nous. Je ne pourrai jamais oublier cet événement car il marquait une étape importante dans la prise de conscience d'une Culture Sourde. La

Commission Arts et Culture existe toujours aujourd'hui, sous la présidence de Nicole Le Maire, affiliée à la F.F.S.B. (Fédération Francophone des Sourds de Belgique).

Jacques nous a aidé sans relâche, comme chef de rédaction de «Quid Novi ?» (Quoi de Neuf?) au comité de rédaction du journal trimestriel d'information de la CBS-BKD dont j'étais directeur (Septembre 1977). Quid Novi ? a paru pendant plus de 6 ans et a cessé d'être publié sous ce nom pour faire place à l'«Info-Sourds Journal» de la F.F.A.S. (devenu la F.F.S.B.) et lancé la continuation par un journal neuf en 1984. C'était en fait la fusion de «Notre Ami» et de «Quid Novi ?»

Il a organisé non seulement les réunions mensuelles de Art et Culture, mais aussi des visites de musées ainsi que des conférences. Toutes ces activités étaient extrêmement enrichissantes pour les membres sourds.

Et c'était encore grâce à lui que, pour la première fois dans l'histoire des artistes sourds belges, il a réussi à envoyer 10 tableaux au 8^{ème} Congrès Mondial des Sourds de la FMS-WFD à Varna (Bulgarie) en 1979. Il était également le délégué de la CBS (francophone) à l'Assemblée générale de la Fédération Mondiale des Sourds.

En juin 1984, il était invité par la Fédération des Sourds de Finlande (conseillé par Mr Vuohohainen, Directeur de l'Ecole secondaire pour les sourds de Mikkeli) à passer une semaine au Centre Culturel de «Malminharju» pour donner une formation en dessin artistique aux participants sourds finlandais. Ceci démontre à quel point l'appréciation de ses talents dépassait bien nos frontières.

Pour citer finalement une autre des ses activités multiples, Jacques a également fait partie du groupe de l'enseignement des signes et du langage des signes français en Belgique pour «Art et Culture de l'Union francophone des Sourds (U.F.S)» à la C.F.L.S. «Commission Francophone du Langage des

UN LANGAGE
SIMPLE &
SAVOUREUX

Jacques DORMONT



Sourds)» devenu en 1989 «Centre Francophone de la Langue des Signes». Il a contribué avec beaucoup de détermination au travail de recherche sur la langue des signes française de Belgique (Nouveau lexique).

Je suis sûr que Jacques participait à d'autres activités. Pardonnez-moi si j'ai omis l'une ou l'autre de ses innombrables références !

De ses occupations, nous devons admirer le fait qu'il ait travaillé énormément pour le bien-être, l'autonomie des adultes sourds, dans un esprit de

tolérance pluraliste.

Je suis sûr d'exprimer ici un sentiment de reconnaissance ressenti par tous les sourds belges. Jacques DORMONT mérite notre reconnaissance en vue de ses innombrables activités pour le développement des Arts et de la Culture chez les Sourds de Belgique. Pour tout ce qu'il a fait, pour tout ce qu'il était, je voudrais honorer sa mémoire.

Merci Jacques !

Michel FRANCOIS

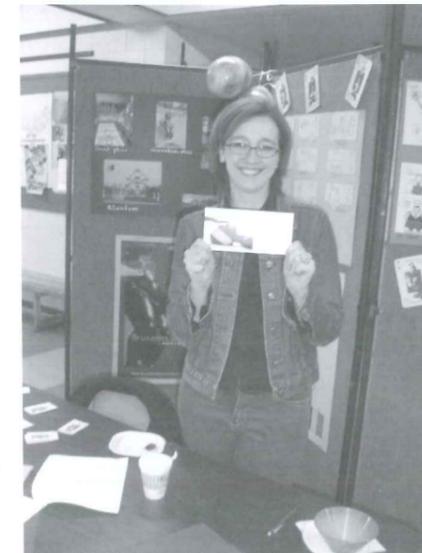
La Belgique présentée à Montréal Témoignage de Jeanine DECOSTER

À l'initiative de la directrice de la Maisons des femmes sourdes, dans l'école Lucien Pagé située à Montréal (Québec), la Journée internationale de la femme a pris place.

Ma journée du samedi 4 mars 2006 fut une expérience des plus enrichissantes, je suis belge et je vis depuis presque trois ans à Montréal. Je ne pensais pas qu'un jour je ferais découvrir mon pays d'origine et la langue des signes belge. Je la garde toujours car encore aujourd'hui, je mélange les signes des deux pays. Mais ce n'est pas très grave on se comprend très bien.

La journée a débuté par divers stands dont le mien, la Belgique, mais aussi la Chine, l'Israël, la Somalie, l'Uruguay, la Finlande, l'Île de la Réunion, le Maroc, le Paraguay, Haïti et le Koweït étaient représentés. On peut dire que la culture était de mise mais la langue des signes aussi. Beaucoup de différences mais aussi des similitudes.

J'ai fait découvrir les grands monuments de la Belgique, la bonne nourriture bien sûr avec quelques dégustations (Spéculoos, Chokotoffs, Babeluttas,...), les gens étaient fort intéressés par l'histoi-



re de notre monument national Manneken pis. Cela me faisait drôle de raconter toute l'histoire car, pour moi, c'est anodin mais pour eux pas du tout. Ils ont bien ris.

Après nous avons eu une conférence sur les femmes d'Afrique qui se font coudre le vagin et la conférence était interprétée en langue des signes du Québec (français) et en langue des signes anglaise (ASL: American Sign Language). Puis retour au stand et à nouveau j'ai partagé des histoires de la Belgique avec notre ami Tintin (on pensait qu'il

était français, grrrr !!) et aussi un peu sur la royauté. Les gens avaient envie d'aller rapidement visiter mon pays.

J'ai fait découvrir des signes de la Belgique car j'avais apporté mon lexique de vocabulaire de la Belgique et aussi un jeu de carte sur les signes que j'avais acheté en Belgique lors d'une exposition. Les Québécois étaient surpris, entre autres du signe «ça va» car ici, on fait super avec le pouce et on descend les sourcils. Mais aussi le signe «comprendre» est pour eux trop difficile car ici on le signe comme le signe «idée» en Belgique, mais avec l'index. Ou encore «bonjour», ici on fait «bonjour» la main droite en B sur le front et on la descend vers le bas.

Je pourrais en raconter encore des tonnes, mais cela serait bien trop long. Pour finir, nous avons eu une autre conférence sur une sourde qui a effectué un grand voyage dans les villages au fin fond du Mexique et où elle a rencontré des enfants sourds. On peut dire que les sourds d'ici ou de la Belgique ont bien de la chance. Et pour clôturer la journée, un buffet entre femmes et vive les signes du monde entier!



Lydia LALLEMAND

Une table de conversation où règne la bonne entente

Dernière Heure, 11/2/2006

Jodoigne - L'asbl Rose-Eau offre l'opportunité d'apprendre le langage des signes

Monsieur, madame, triste, content, gentil, commissions, nerveux, froid, chaud, GSM, SMS, beaucoup, un peu, télévision, bonjour... Autant de mots, autant de découvertes pour les dix personnes qui étaient au Rose-Eau ce vendredi matin. Et pour cause, l'asbl, sise au n°2 de la Grand-Place, organise le 20 janvier une table de conversation...en langage des signes.

C'est une de nos habituées - Christiane Havet, en l'occurrence- qui a lancé cette initiative, explique Françoise Janfils, la responsable de cet endroit où l'on vient laver son linge, boire une soupe ou discuter en toute tranquillité. Elle voulait faire ça depuis longtemps. Nous avons embrayé car cela rentre dans la philosophie de la maison, à savoir: «Nous donnons les moyens de la solidarité».

Concrètement, le rendez-vous voué à briser l'isolement est fixé tous les vendredis de 10h30 à 11h30 pour une heure ou davantage d'apprentissage, dans une ambiance des plus détendues. Avec un double leitmotiv : ouverture d'esprit et l'aide envers autrui. «C'est à nous de nous adapter aux sourds et malentendants et non l'inverse, estime Chantal, une participante. Il est en outre très intéressant de savoir parler ce langage. Et ça me servira!».



De quoi contenter Christiane Havet. Elle qui, sourire aux lèvres, prend un plaisir manifeste à délivrer son savoir et son expérience à la dynamique assemblée. «Beaucoup de personnes me demandent régulièrement pour que je leur apprenne cette langue, précise-t-elle. Car des malentendants, il y en a plus qu'on ne croit... même si on ne les remarque pas toujours.»

Geoffroy HERENS

0479/483424 ou www.rose-eau.be

En bref...

Vous n'entendez plus très bien? Passez un test d'audiométrie

Ciné-Télé- Revue, 5/1/2006

Vous avez du mal à suivre une conversation ? Vous devez souvent demander à ceux qui vous parlent de répéter ? Vous montez le son de la télévision au point d'incommoder les autres membres de la famille ? Une audiométrie s'impose.

Engager, malgré la surdité

Le Soir, 11/2/2006

La Belgique compte 40.000 sourds. Des aides existent,

mais trop peu de sourds accèdent encore à un travail dans le circuit traditionnel.

Le dépistage néonatal organisé en Flandre. Pas encore en Wallonie

Libre Belgique, 8/2/2006

En Flandre, le dépistage de la surdité à 4 semaines est organisé depuis 1998 par Kind & Gezin. Ce qui n'est malheureusement pas le cas en Communauté française lors de consultations ONE car, contrairement à la Flandre, les travailleurs ne sont pas des infirmiers.

Tous ces articles peuvent être consultés au CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA SURDITÉ (C.I.D.S.)

Ce service a été créé grâce à l'initiative de la FFSB avec le soutien du service C.I.S. de l'IRSA, centre de services



Rue Van Eyck 1 la Boîte 4
1050 BRUXELLES
Tél.: 02 644 69 01
(M^{me} L. Lallemand)
Fax: 02 644 68 44
E-mail: cids@ffsb.be

Ouvert les lundis, mercredis, vendredis de 9h00 à 12h30 -de 14h00 à 16h30
Dernier samedi du mois de 14h à 16h30
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS!



Le fabuleux destin de Brenda Costa

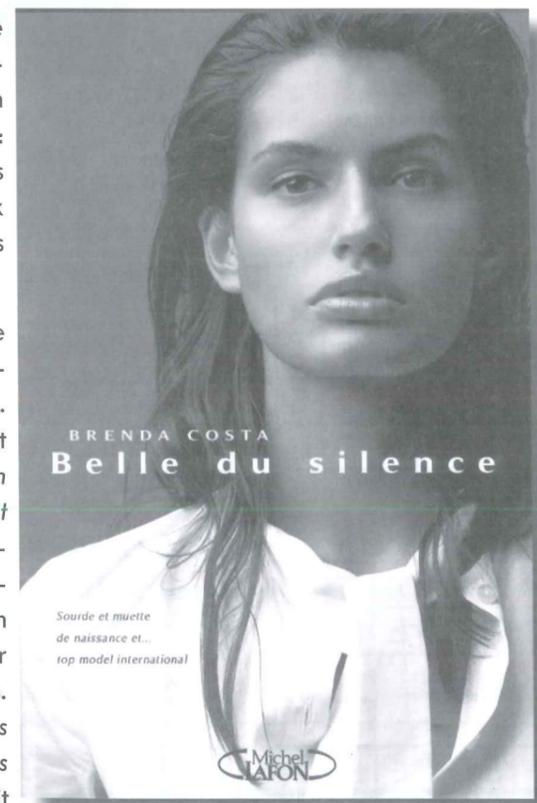
Brenda naît dans un pays où le soleil ne semble jamais faire défaut, le Brésil. Plus précisément à Rio de Janeiro. Ses parents, constatant sa surdité profonde, décident de lui donner une éducation oraliste. Elle les remerciera d'ailleurs pour leur choix : «Mes parents sont des magiciens. Ils m'ont dessiné un chemin de lumière alors que j'étais prédestinée aux ténèbres, à l'enfermement, à l'insatisfaction, condamnée à perpétuité à la frustration.» Petit à petit, Brenda affectionnera son rêve pour lequel elle vivra entièrement: devenir un top model international.

Le récit biographique Belle du silence montre une fille dynamique, puis une femme indépendante, qui surfe vaillamment avec sa surdité et le regard des autres, même si parfois une vague la happe traîtreusement. Brenda se garde de tomber dans la complaisance ou d'adopter le ton plaintif: «Je déteste la pitié, je refuse la compassion.» Dans la beauté des choses qui composent son existence, elle tire sa force mentale: son corps, ses parents, ses amis, ses amours, son pied à terre sablonneux et ensoleillé qu'est Copacabana, les capitales de la mode...

«Sourde et muette de naissance et... top model international», pouvons-nous lire sur la couverture. Cherchez l'anomalie... Brenda écrit : «Mais Dieu m'a faite sourde - et non muette, j'insiste, même si mon torrent verbal se heurte souvent à un barrage». De sa langue natale, le portugais, elle sera amenée lors de son parcours professionnel à déchiffrer et à parler l'anglais et le français. «Je sais d'instinct que les quelques mots que je perds en route ne sont pas les plus importants.» Dieu l'a fait aussi belle avec les mensurations de rêve, le regard de braise et la bouche pulpeuse.

Nous aurions pu craindre que, de la part d'une femme habituée à être regardée voire désirée, Belle du Silence soit un livre nombriliste. D'autres pourraient

objecter : «Voilà encore un canon de beauté qui veut nous faire croire qu'elle a un cerveau». Bien que le style d'écriture ne soit pas celui d'un grand écrivain, il n'en demeure pas moins que la plume s'avère agréable, franche et généreuse.



Pour les connaisseurs de la surdité, Belle du Silence n'apprend rien sur ce sujet en particulier. Son originalité vient d'un parcours très exigeant où peu de personnes rencontrent le succès et la consécration. Le message est clair : tout comme il faut souffrir pour être belle, il faut se faire violence, se battre pour que la surdité ne nous mette pas en cage.

Th.B.

Belle du silence - Brenda Costa - Édition Michel Lafon - 2005 - 238 pages



Annonces Courrier

Offre d'emploi

Alpha-Signes recherche un formateur en alphabétisation (M/F)

Contrat temps plein (38h semaine) - durée indéterminée
Poste ACS (bruxellois) A1 ou A2
Libre à partir du 8 février 2006

Profil :

Personne capable d'intégrer une équipe mixte (formateurs sourds et entendants), qui s'intéresse à la pédagogie bilingue, en vue de prendre en charge des cours de français et de calcul.

La connaissance de la langue des signes et du français écrit sont indispensables. Capable de prendre également en charge du travail administratif.

Envoyer lettre de motivation et curriculum vitae à :

Alpha-Signes - Jean Przyklek

48 rue Piers

1080 Bruxelles

Tel : 02/414.74.78

Fax : 02/414.61.35

Ou par Courriel : jean@alpha-signes.be



Carnet noir

Monsieur
Freddy LECOCQ
Président de
l'Association des
sourds et
malentendants de
Mons

Né à Nimy le 22 janvier 1949 et décédé le 5 janvier 2006 à Saint-Ghislain. Les funérailles religieuses, suivies de la crémation, ont été célébrées le mardi 10 janvier à l'Eglise Saint-Quentin de Quaregnon.

Un dernier hommage fut rendu au défunt ces samedi et lundi de 18h à 19h au funérarium Coton-Hanot, Sentier du Brûle à Quaregnon. Les cendres sont inhumées au colombarium du cimetière de Quaregnon (Espinette).

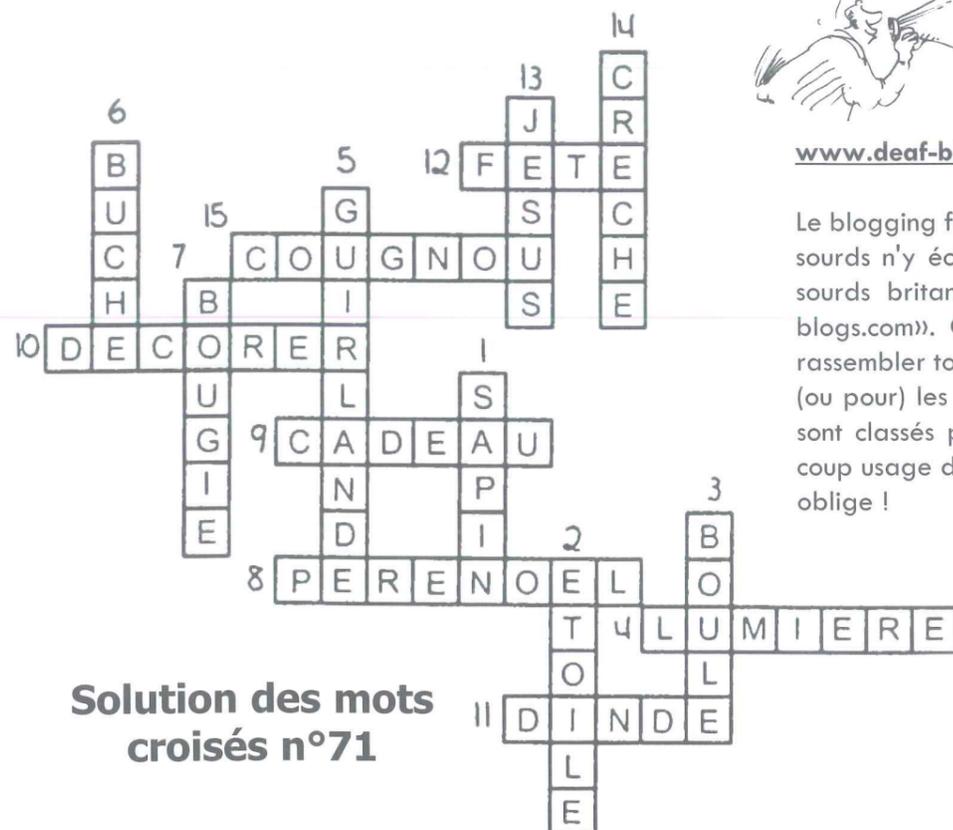


Echos

www.deaf-blogs.com

Le blogging fait fureur en ce moment et les sourds n'y échappent pas. Un groupe de sourds britanniques a lancé son «Deaf-blogs.com». Ce blog a pour objectif de rassembler tous les blogs existants fait par (ou pour) les sourds. Les blogs enregistrés sont classés par pays et on y fait beaucoup usage de la vidéo, langue des signes oblige !

Th.B.



Solution des mots
croisés n°71

Carte Membre de la FFSB

FFSB

2006

Malentendant ou Sourd



Nom : ADNET

Prénom : Thierry

N° FXXXXXX

Cette carte atteste officiellement de votre qualité de sourd ou de malentendant; elle fait foi auprès des autorités dans votre

vie quotidienne pour justifier de vos particularités de communication.

Avec la Carte Membre, vous soutenez la défense des droits des sourds francophones (plus de sous-titrages à la TV, plus d'interventions du Fonds Bruxellois ou de l'AWIPH, plus d'interprétation en langue des lignes, de nouveaux moyens de communication...).

Cette carte vous donne droit à:

- La location gratuite sur les livres, vidéos,... du CIDS
- [Nouveau] Un tarif préférentiel de 3 euros (au lieu de 6 euros) à la Chuut Party

Vous pouvez demander le formulaire d'inscription à M. Thierry ADNET.

Fax: 02/644.68.44 - Courriel: animateur@ffsb.be

Sur notre site: www.ffsb.be/carte_membre.htm

Sournal

Journal de la FFSB



Chuut Party - Sournal

Silence !
Il est interdit de parler.
Seuls l'écrit,
les gestes et les mimiques
sont permis.

Le Claridge - Chez Johnny
Chaussée de Louvain 24 - 1210
Bruxelles

Entrée à 3 euros pour les heureux
possesseurs de la Carte membre FFSB

Consultez les dates sur www.claridge.be

EN CHEMIN VERS PAQUES

L'équipe d'animation «Signes de Foi» assurera toutes les traductions gestuelles, pour les personnes sourdes et malentendantes.

Jeu de Saint 13 avril

Célébration de la Cène - à 20h à l'Eglise Saint-Pierre, à Woluwe-Saint-Pierre

Vendredi Saint 14 avril

Passion de notre Seigneur - à 20h à l'Eglise de la Sainte-Famille, à Woluwe-Saint-Lambert

Attention

Dimanche de Pâques 16 avril

à 9h30 à l'Eglise de la Sainte-Famille, Messe de Pâques

Les premières rangées seront réservées aux personnes sourdes et malentendantes.

Boucle magnétique pour les personnes portant un appareil auditif

TOUS LES DEUXIEMES DIMANCHES DU MOIS à 9h30

messe à la Sainte-Famille, à Woluwe-Saint-Lambert

Renseignements :

Tél. et Fax : Pierre et Francine François 02 772 71 08

signesdefoi@bxl.catho.be - <http://sdf.catho.be>

Télétexte : 755